



# Etude sur les dynamiques des Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité à Madagascar

Réalisé par :

Manon ALBAGNAC, *Chargée d'étude*

Sous la direction de :

Béatrice CHRISTINY, *Représentante Nationale de France  
Volontaires à Madagascar*

*Mars 2013*

Avec l'accompagnement méthodologique de :

David LEYLE, *Chargé de mission à l'Observatoire des  
Engagements Volontaires et Solidaires à l'International*  
Tanina BAUDRAND-OUADI, *Animatrice de l'Espace Volontariats  
à Madagascar*



## Sommaire

I.	CONTEXTE DE L'ETUDE .....	6
A.	Présentation de l'étude .....	6
1.	Le contexte des études pays .....	6
2.	Objectifs de l'étude .....	7
B.	L'Engagement Volontaire et Solidaire à l'International .....	7
1.	Les volontariats .....	7
2.	Les Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité (VIES).....	8
3.	Notions clefs liées au volontariat .....	8
C.	Présentation de Madagascar.....	10
1.	Géographie .....	10
2.	Contexte socio-économique.....	10
3.	Particularités de Madagascar en termes de volontariat .....	10
D.	Méthodologie .....	11
1.	Déroulement de l'étude .....	11
2.	Structures contactées.....	12
3.	Difficultés rencontrées et biais identifiés.....	13
II.	ANALYSE DES DONNEES .....	14
A.	Les structures d'accueil des VIES.....	14
1.	Statuts des structures d'accueil .....	14
2.	Domaines d'action des structures d'accueil.....	15
3.	Régions d'intervention .....	16
B.	Quantification des VIES .....	17
C.	Description des partenariats .....	20
1.	Pourquoi accueillir des VIES français ? .....	20
2.	Modes de découverte du volontariat français .....	23
3.	Ancienneté du recours aux VIES français .....	24
4.	Les partenariats avec des structures d'envoi .....	24
D.	Typologie des VIES.....	27
1.	Genre des VIES français.....	27
2.	Age des VIES .....	27
3.	Niveaux d'étude des VIES français .....	28
E.	Les VIES en mission.....	29
1.	Fonctions des VIES.....	29
2.	Domaines d'intervention des VIES .....	31

3.	Compétences recherchées chez les VIES français.....	31
4.	Qualités recherchées chez les VIES français.....	32
F.	Accompagnement des missions des VIES.....	34
1.	Prise en charge financière des missions.....	34
2.	Autres frais et avantages pris en charge .....	35
3.	Préparation des missions .....	36
4.	Suivi des missions des VIES.....	40
G.	Identification des attentes des structures d'accueil des VIES.....	42
1.	Difficultés rencontrées par les structures d'accueil .....	42
2.	Besoins des structures.....	43
3.	Services attendus de la part de France Volontaires .....	43

## Table des abréviations et sigles

- \* AFVP : Association Française des Volontaires du Progrès
- \* CICID : Comité Interministériel de la Coopération et du Développement
- \* CSI : Congé de Solidarité Internationale
- \* DCC : Délégation Catholique pour la Coopération
- \* FV : France Volontaires
- \* Hab : Habitants
- \* IDH : Indice de Développement Humain
- \* JSI : Jeunesse Solidarité Internationale
- \* Km : Kilomètres / Km<sup>2</sup> : Kilomètres carrés
- \* MAE : Ministère des Affaires Etrangères
- \* ONG : Organisation Non Gouvernementale
- \* PIB : Produit Intérieur Brut
- \* SA : Structure d'Accueil
- \* SCAC : Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'ambassade de France
- \* SCD : Service de Coopération au Développement
- \* SE : Structure d'Envoi
- \* USD : United States Dollars (Dollars des Etats-Unis)
- \* VEC : Volontariats d'Echange de Compétences
- \* VIEch : Volontariats d'Initiation et d'Echange
- \* VIES : Volontaires Internationaux d'Echange et de Solidarité
- \* VSI : Volontaires de Solidarité Internationale
- \* VVSI : Ville Vie Vacances Solidarité Internationale

## INTRODUCTION

Les initiatives solidaires et volontaires à l'international se multiplient mais manquent toujours de reconnaissance. Les pouvoirs publics français chiffrent plusieurs milliers<sup>1</sup>, le nombre de volontaires qui s'engagent chaque année. Toutefois, cela ne prend pas en compte tous ceux qui partent en dehors des cadres officiels, et dont il est difficile d'avoir une estimation quantitative précise.

En 2009, le Comité Interministériel de la Coopération et du Développement (CICID) a pris l'engagement de tripler les Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité (VIES). Ce projet repose entre autres, sur la mise en place de la plateforme associative France Volontaires : elle regroupe 47 associations de solidarité internationale et d'éducation populaire, ainsi que des ministères et des collectivités locales. Présente dans 55 pays, dont Madagascar, ses objectifs sont de mieux informer et orienter les acteurs des volontariats internationaux d'échanges et de solidarité.

En 2009, une première étude sur les dynamiques des VIES avait été menée à Madagascar afin de préparer au mieux la mise en place de la plateforme. Cette étude avait permis de mobiliser les acteurs concernés autour de la nouvelle plateforme, de mieux les connaître et de recueillir leurs attentes vis-à-vis de France Volontaires. L'étude sur les dynamiques des VIES est reconduite en 2012 afin d'actualiser les données.

Ce rapport détaille le contexte, la méthodologie de l'étude et présente l'analyse des données récoltées.

---

<sup>1</sup> Source : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/enjeux-internationaux/societe-civile-et-ong/volontariat/>

# I. CONTEXTE DE L'ETUDE

## A. Présentation de l'étude

### 1. Le contexte des études pays

France Volontaires (anciennement AFVP) est devenue en 2009 la plateforme associative du volontariat français. Cette plateforme a été créée afin de favoriser le développement qualitatif et quantitatif des différentes formes d'engagement volontaire et solidaire à l'international.

Toutes ces formes d'engagement ont été regroupées sous l'appellation de VIES (Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité). Cela recouvre des dispositifs français existants (VSI, JSI, VVSI<sup>2</sup> ...), mais passe également par d'autres canaux (régionaux ou locaux), ou encore hors de tout dispositif d'Etat (bénévoles, stagiaires...). Il est donc très difficile de disposer d'une vision exhaustive de cette dynamique.

Les nouvelles missions de France Volontaires prennent la forme d'un appui aux différents acteurs de ce secteur (structures accueillent ou souhaitant accueillir des VIES, candidats au volontariat et volontaires en activité), tout en maintenant une activité d'envoi de volontaires.

En 2009, une première vague d'études sur les différentes formes d'engagement volontaire et solidaire français avait été menée dans plusieurs pays (dont Madagascar). Cela a permis de mieux cerner les attentes en matière de volontariat et de préciser le contenu des nouvelles missions de la plateforme France Volontaires.

Trois ans plus tard, ces études sont reconduites afin d'actualiser les données sur les VIES et leurs structures d'accueil et d'alimenter les actions de France Volontaires et du réseau des Espaces Volontariats.

En matière d'enjeux, on peut ainsi noter :

- \* La grande diversité des engagements volontaires et solidaires à l'international.
- \* La réciprocité Sud/Nord et la mise en place de relations internationales basées sur le respect et l'échange, indispensables à la durabilité du volontariat français à l'international.
- \* L'évaluation de la qualité des missions.
- \* La valorisation et la reconnaissance des expériences.

---

<sup>2</sup> VSI : Volontariat de Solidarité Internationale, JSI : Jeunesse Solidarité Internationale, VVSI : Ville Vie Vacances Solidarité Internationale. Tous les sigles et abréviations utilisés sont consultables à la page 4

## 2. Objectifs de l'étude

- \* Établir un panorama :
  - \* Quantitatif et qualitatif des pratiques d'engagements volontaires et solidaires à Madagascar.
  - \* Des structures d'accueil des volontaires français à Madagascar.
- \* Récolter des informations, afin d'alimenter la base de données sur les structures d'accueil de volontaires français.
- \* Recueillir les attentes des structures d'accueil par rapport à France Volontaires.

## B. L'Engagement Volontaire et Solidaire à l'International

### 1. Les volontariats

Il existe des nuances dans les définitions du volontariat et des volontaires, en fonction des organisations qui les portent.

- \* Pour le Texte de Référence de Cotravaux<sup>3</sup>, « le volontariat est un acte d'échange mutuel entre une personne ou un groupe qui offre son temps, son travail, son énergie au bénéfice d'un projet d'intérêt général et d'une collectivité d'accueil qui offre aux volontaires un terrain d'apprentissage »
- \* Pour France Volontaires (2010), les volontaires peuvent être définis comme :
  - \* Des individus et des groupes d'individus qui s'engagent de manière libre et responsable,
  - \* Des hommes et des femmes qui donnent de leur temps, de leur travail, de leur énergie,
  - \* Des personnes, quel que soit leur statut, qui s'investissent à plein temps, sur leur temps professionnel ou familial, pendant une période déterminée (de deux semaines à plusieurs années).
- \* Pour le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative, le volontaire se distingue à la fois du bénévole et du salarié :
  - \* Le volontaire s'engage d'une manière formelle (par contrat), pour une durée limitée, à temps plein, pour une mission d'intérêt général,
  - \* Le volontaire, en contrepartie de cet engagement, perçoit une indemnité qui n'est pas assimilable à un salaire,
  - \* Le volontariat est dérogatoire au Code du Travail,
  - \* Le contrat de volontariat n'implique pas de lien de subordination.

---

<sup>3</sup> Cotravaux : réseau français d'acteurs du travail volontaire

## 2. Les Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité (VIES)

Le cadre des VIES est utile à la réflexion sur les différentes formes d'engagement volontaire et solidaire à l'international (statuts, dispositifs, missions, acteurs, etc.). Toutefois, ce cadrage pose un certain nombre de difficultés (définition, ciblage, etc.) qu'il convient de contourner dans la mise en œuvre de l'étude.

La définition des VIES est récente dans le paysage du volontariat français à l'international. Les VIES ne sont pas encore un cadre de référence clairement identifié et reconnu par tous les acteurs du secteur.

Dans le cadre des missions d'appui de France Volontaires, trois grands types de Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité sont définis :

- \* Le Volontariat d'Initiation et d'Echange (VIEch) concerne toute personne vivant ses premières expériences de découverte des réalités internationales, par des séjours d'étude, des chantiers, etc.
- \* Le Volontariat d'Echange et de Compétences (VEC), réalisé par ceux qui, en activité ou à la retraite, souhaitent enrichir leur expérience et apporter un savoir faire professionnel, sans aucun but lucratif, auprès de ceux avec qui ils échangent.
- \* Le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI), mis en œuvre dans le cadre de la loi du 23 février 2005, donnant lieu à un contrat passé entre l'association d'envoi et chaque volontaire, spécifiant les missions et les conditions dans lesquelles il est envoyé.

La diversité de ces pratiques d'engagements volontaires et solitaires à l'international constitue une richesse à étudier et à exploiter pour France Volontaires.

## 3. Notions clefs liées au volontariat

### *a) Structures d'accueil*

Ce sont les organisations (associations, etc.) qui reçoivent les VIES lors de leurs missions. Dans la suite du rapport, les structures d'accueil pourront être désignées par l'abréviation SA.

### *b) Structures d'envoi*

Il s'agit des organismes qui mettent les volontaires à disposition des structures d'accueil partenaires. La plateforme France Volontaires est une structure d'envoi de Volontaires de Solidarité Internationale. Dans la suite du rapport, les structures d'envoi pourront être désignées par l'abréviation SE.

### *c) Chantiers*

Au départ, un « chantier de jeunes » ou « chantier de bénévoles » est un projet qui rassemble des jeunes bénévoles ayant pour but la restauration du patrimoine bâti ou la construction de bâtiments. Les chantiers de jeunes sont fréquemment multinationaux et permettent ainsi des échanges culturels. Aujourd'hui, la notion de « chantiers de jeunes » n'implique plus forcément la réalisation d'un chantier de construction, puisque de nombreux projets prennent un caractère exclusivement social ou culturel. Par ailleurs, certaines structures d'envoi définissent des missions de chantiers ouvertes à des personnes de tous âges, c'est par exemple, le cas de la Guilde Européenne du Raid.

### *d) Dispositif / Hors dispositif*

Certaines catégories de VIES relèvent de dispositifs d'Etat. Ceux-ci sont construits par les institutions publiques à plusieurs échelons (Etat, régions, départements, etc.), afin de contrôler les modalités des actions, et de sélectionner les demandes auxquelles les mobilités volontaires et solidaires apporteront un soutien.

Exemples de dispositifs de l'Etat français :

- \* Jeunesse Solidarité Internationale (JSI) : le programme Jeunesse / Solidarité Internationale est calqué sur le dispositif VVSI. Il se différencie par le fait que les jeunes ne sont pas nécessairement issus de quartiers défavorisés. L'enveloppe du MAEE était de 390 000€ en 2008, soit une progression de 155% depuis l'initiation de ce programme en 1997.
- \* Ville Vie Vacances et Solidarité Internationale (VVSI) : le programme Ville, Vie et Vacances / Solidarité Internationale est un dispositif étatique destiné à cofinancer des microprojets menés par des jeunes issus des quartiers relevant de la politique de la Ville. Il est piloté par les pouvoirs publics et des associations et le MAEE lui alloue une enveloppe financière annuelle : 340 000€ en 2008, soit une progression de 270% depuis l'initiation de ce programme en 1991.
- \* Volontariat de Solidarité Internationale (VSI) : voir définition page précédente.
- \* Congé de Solidarité Internationale (CSI) : il est défini par le code du travail. La loi du 4 février 1995 permet en effet à tout salarié ayant au moins un an d'ancienneté dans son entreprise de participer à une mission de solidarité à l'international auprès d'associations de solidarité internationale, dont la liste est fixée par arrêté du 16 juillet 1996.

Parmi les VIES, beaucoup ne relèvent pas de dispositifs :

- \* Certains chantiers,
- \* Les stagiaires,
- \* Les bénévoles, etc.

## C. Présentation de Madagascar

### 1. Géographie

L'étude a été menée sur l'île de Madagascar située dans l'Océan Indien, au dessus du tropique du Capricorne. L'île est séparée du continent africain, distant de 400 km, par le Canal du Mozambique. Madagascar a une superficie équivalente à celle de la France et du Benelux réunis. La plus grande distance du Sud au Nord est de 1570 km, de l'Est à l'Ouest de 575 km. Cependant, le réseau routier est faiblement développé et en mauvais état, ce qui rend les conditions de circulation difficiles et entraîne un enclavement important de nombreuses régions.

Madagascar est composée de 6 provinces divisées en 22 régions, l'étude porte sur l'ensemble du territoire dans la mesure où les structures qui ont répondu au questionnaire préliminaire interviennent dans toutes ces régions. Cependant, les entretiens approfondis ont été conduits dans 5 régions : Analamanga (Tananarive), Vakinankaratra (Antsirabe), Haute Matsiatra (Fianarantsoa), Atsimo Andrefana (Tuléar) et Atsinana (Tamatave).

### 2. Contexte socio-économique

Le pays connaît une forte croissance démographique, aux environs de 3 %, et la majorité de la population vit encore en milieu rural (environ 70% selon l'INSTAT Madagascar), elle y tire ses revenus de petites exploitations agricoles.

Malgré les fortes régressions dues aux crises politiques de 1991 et 2002, la situation économique du pays tendait à s'améliorer ; cependant le coup d'état mené en 2009 la déstabilise à nouveau. De nombreuses entreprises étrangères quittent le pays et les fonds d'aides internationales sont coupés. Bien que la population active soit majoritairement agricole, c'est le secteur tertiaire qui domine l'économie du pays. Sa proportion dans le Produit Intérieur Brut est de 60% et en constante augmentation grâce à des investissements extérieurs d'origine chinoise, mauricienne et indo-pakistanaise.

### 3. Particularités de Madagascar en termes de volontariat

Madagascar et la France sont deux pays très liés notamment via le réseau associatif. De nombreuses associations françaises interviennent à Madagascar. Les visiteurs de la Grande Île sont touchés par les conditions de vie de la population et s'investissent à leur retour. La diaspora malgache en France est également très active. Madagascar est donc un pays très propice au développement du volontariat français, d'autant plus qu'il existe en quelque sorte une culture de l'accueil de bénévoles.

#### *Madagascar en bref :*

Population : 22,6 Millions d'habitants (2012)

Superficie : 587 040 Km<sup>2</sup>

Densité de population : 38,5 hab/Km<sup>2</sup> (2012)

Monnaie : Ariary (1 Euro = 2950 Ar)

PIB : 9,1 Milliards USD (2011)

IDH : 0,480 (2011)

Inégalité genre :

Taux d'alphabétisation des hommes : 67,42%

Taux d'alphabétisation des femmes : 61,64%

Taux mortalité infantile : 4,74% (2012)

Taux activité de la population active :

Espérance de vie : 64 ans

Population vivant avec moins de 2 USD par jour : 92,62%

Aide publique au développement : 4,19% du PIB

Source : [statistiques-mondiales.com](http://statistiques-mondiales.com/) / [aidflows.org](http://aidflows.org)

## D. Méthodologie

### 1. Déroulement de l'étude

L'étude s'est déroulée du 15 décembre 2012 au 15 mars 2013, en suivant quatre phases. Le chronogramme de l'étude est consultable en annexe.

#### *a) Phase préparatoire*

La phase préparatoire a consisté à établir une liste de structures à partir des informations suivantes :

- \* la liste des partenaires de France Volontaires à Madagascar,
- \* la liste des associations ayant un accord de siège à Madagascar, fournie par le MAE,
- \* une liste de contacts du SCAC,
- \* la liste des structures d'accueil des VSI.

Ces informations ont été complétées par des recherches sur internet et par des contacts avec des volontaires sur le terrain.

#### *b) Questionnaire préliminaire*

Un questionnaire a été envoyé par mail aux structures listées. Ce premier contact par mail a permis de présenter brièvement France Volontaires ainsi que le contexte de l'étude. Le questionnaire est disponible en annexe. Ce questionnaire avait pour objectif de récolter des informations qualitatives sur les structures (statut, domaine d'action...), ainsi que des données quantitatives sur le nombre et le type de VIES accueillis. La saisie des retours du questionnaire préliminaire a permis de dresser une liste de structures à rencontrer.

#### *c) Questionnaire approfondi*

Des représentants d'un échantillon de structures d'accueil ont été rencontrés pour répondre à un questionnaire approfondi. L'objectif de ce questionnaire a été de recueillir des informations sur leurs méthodes en matière d'accueil des VIES.

Les structures retenues pour les questionnaires approfondis ont été recontactées par mail ou par téléphone pour convenir d'un rendez-vous. Les entretiens ont eu lieu à Tananarive et dans quatre villes de province : Antsirabe, Fianarantsoa, Tuléar et Tamatave. Des questionnaires ont également été passés par Skype avec les structures n'ayant pas de représentation à Madagascar. La grille du questionnaire est fournie en annexe.

#### *d) Analyse des données*

Les données quantitatives et qualitatives, issues des questionnaires préliminaires et approfondis, ont été analysées selon une logique présentée dans le plan d'analyse consultable en annexe.

## 2. Structures contactées

Le premier contact avec les structures enquêtées s'est fait par mail, à partir d'une liste de structures élaborée lors de la phase préparatoire.

Les contacts établis sont décrits par le schéma suivant :

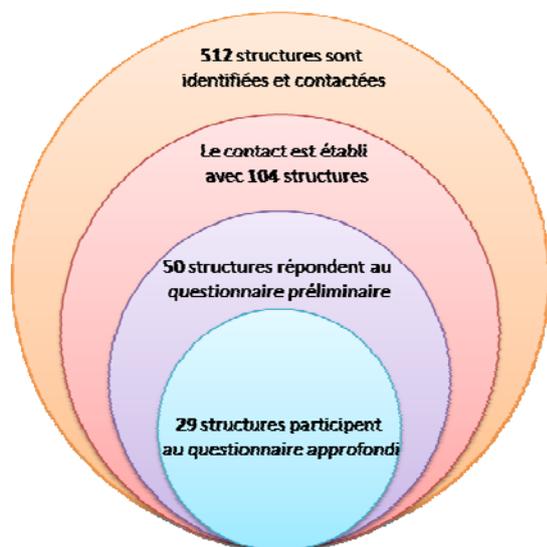


Figure 1 : Prises de contact avec les structures

- \* Sur les 512 structures identifiées, 380 ont pu être sollicitées par mail.
- \* L'étude a permis d'entrer en contact avec 104 structures (par mail et sur le terrain), toutes n'accueillent pas de VIES français mais certaines seraient susceptibles d'en recevoir à l'avenir.
- \* 50 structures accueillant des VIES ont répondu au questionnaire préliminaire (40 réponses par mail et 10 réponses collectées lors des entretiens approfondis).
- \* Les questionnaires approfondis ont été réalisés auprès de 29 structures d'accueil.
- \* Parmi les 50 structures étudiées, 7 ont leur propre programme de volontariat et peuvent être également considérées comme des structures d'envoi (4 françaises, 3 internationales).
  - \* 3 SA sont agréées pour l'envoi de VSI qu'elles emploient sur leurs propres projets,
  - \* 1 SA met des volontaires en congés solidaires à disposition de ses partenaires,
  - \* 3 SA ont des programmes de volontariats internationaux destinés à leurs propres projets, il arrive que des français participent également à ces programmes.
- \* Au sein des structures ayant participé à l'étude, 444 VIES s'étant engagés au cours de l'année 2012, ont été identifiés.

### 3. Difficultés rencontrées et biais identifiés

#### *a) Difficultés liées au questionnaire préliminaire*

Sur les 380 structures sollicitées par mail, 87 ont répondu. Le taux de réponse par mail est donc de 23% (rapport des réponses sur le nombre de mail envoyés), ce qui est un bon résultat dans le cadre d'une enquête menée par mail. Néanmoins, le questionnaire a pu décourager certaines structures ce que les hypothèses suivantes peuvent expliquer :

- \* La terminologie utilisée dans le questionnaire peut sembler complexe si les concepts du volontariat ne sont pas connus,
- \* Les questions sur la prise en charge financière des VIES peuvent être sensibles et entraîner un refus de répondre,
- \* Les structures qui ne connaissent pas France Volontaires ont pu faire preuve de méfiance.

#### *b) Difficultés liées au questionnaire approfondi*

La grille des questionnaires approfondis est très figée, alors que plusieurs questions appellent à l'instauration d'un dialogue et d'une réflexion plus poussée au sein des structures (exemple : besoins et attentes des SA).

#### *c) Echantillon des VIES*

France Volontaires estime que 1700 VIES s'investissent à Madagascar chaque année. L'échantillon de VIES (444 individus) étudié représenterait 26% du total estimé. Cet échantillon est donc représentatif en ce qui concerne la diversité des engagements. Cependant, une partie des données étudiées n'est pas disponible sur tous les individus recensés, ce qui limite l'interprétation de certains résultats (notamment : âge, niveau d'étude des VIES).

## II. ANALYSE DES DONNEES

Les données analysées dans cette partie sont tirées des réponses au questionnaire préliminaire qui concernent 50 structures et des questionnaires approfondis réalisés auprès de 29 structures.

L'objectif de cette analyse est de discerner les tendances et les spécificités des pratiques du volontariat à Madagascar.

### A. Les structures d'accueil des VIES

Ce chapitre permet d'établir un panorama des structures d'accueil des VIES à Madagascar.

#### 1. Statuts des structures d'accueil

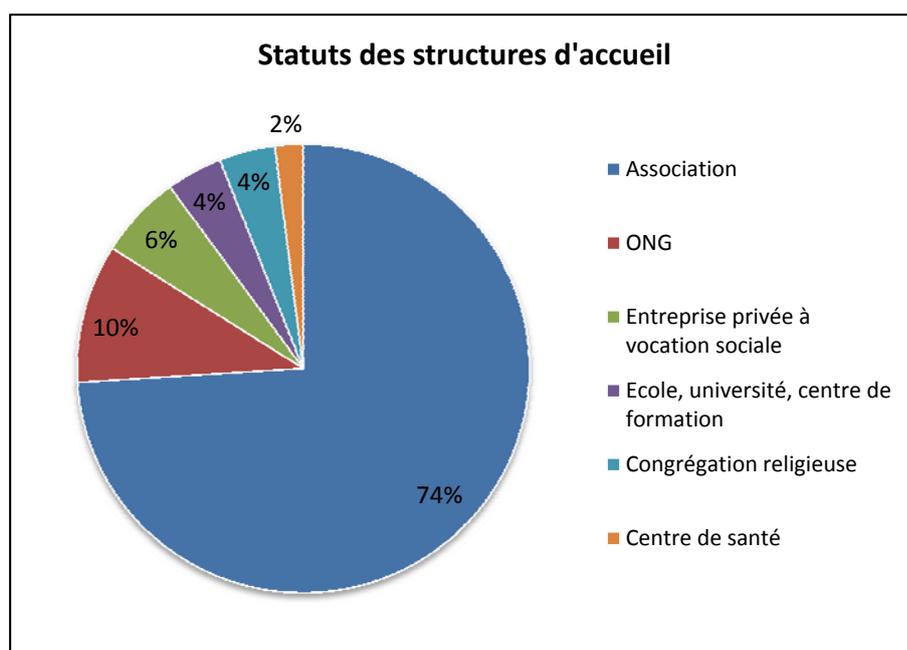


Figure 2 : Répartition des SA en fonction de leur statut

Réponses à la question : « Quel est le statut de votre structure ? » (Questionnaire préliminaire), 1 réponse possible, réponses des 50 SA.

Les structures d'accueil des VIES français sont majoritairement des associations (74% soit 37 SA). Elles présentent une diversité importante en taille et en moyens.

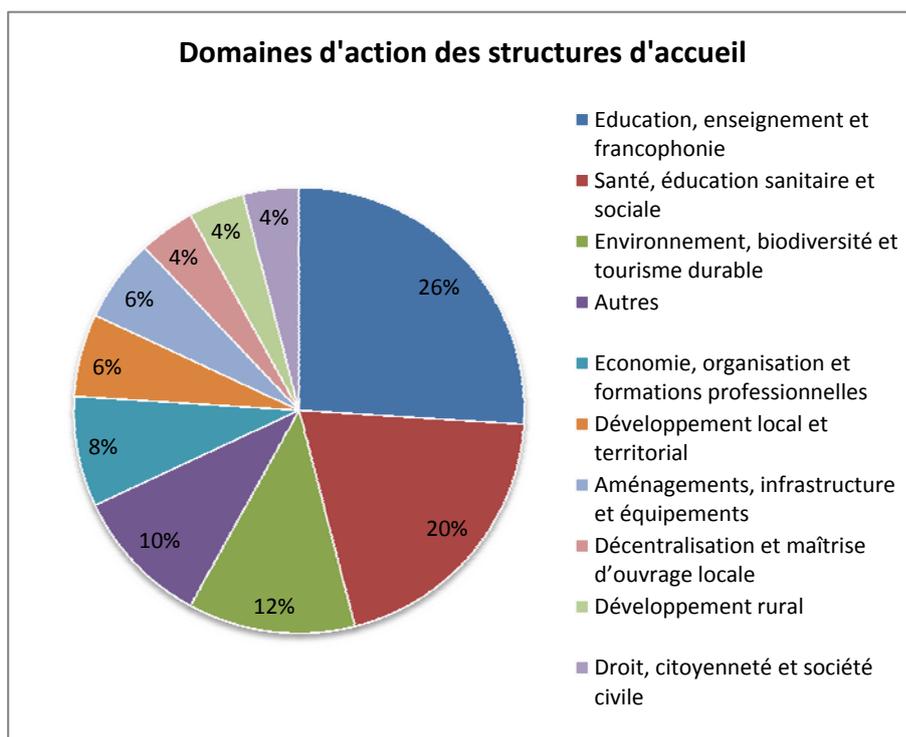
En deuxième position, 10% des SA sont des ONG, à Madagascar le statut d'ONG est juridiquement distinct du statut d'association.

Les autres structures d'accueil des VIES sont des entreprises privées à vocation sociale, des congrégations religieuses et un centre de santé.

Sur les 50 structures étudiées :

- \* 28 ont leur siège en France,
- \* 17 sont des structures malgaches,
- \* 5 ont leur siège dans un autre pays.

## 2. Domaines d'action des structures d'accueil



**Figure 3 : Répartition des SA en fonction de leurs domaines d'action**

*Réponses à la question : « Quel est votre domaine d'action principal ? » (Questionnaire préliminaire), 1 réponse possible, réponses des 50 SA.*

Les structures d'accueil des VIES s'investissent dans des domaines d'actions variés. Les deux principaux sont :

- \* l'éducation, l'enseignement et la francophonie (26% soit 13 SA),
- \* la santé, l'éducation sanitaire et sociale (20% soit 10 SA).

Dans un pays où plus de 90% de la population vit avec moins de 2 USD par jour, les accès à l'éducation et à la santé sont difficiles pour les familles les plus pauvres. La société civile est donc fortement impliquée dans ces domaines. Ainsi, 18 associations intervenant dans l'éducation et la santé ont été recensées, elles représentent 78% des structures impliquées dans ces domaines. Les autres types de structures prenant en charge l'éducation et la santé sont des congrégations religieuses (2), des écoles (2) et un centre de santé (1).

### 3. Régions d'intervention

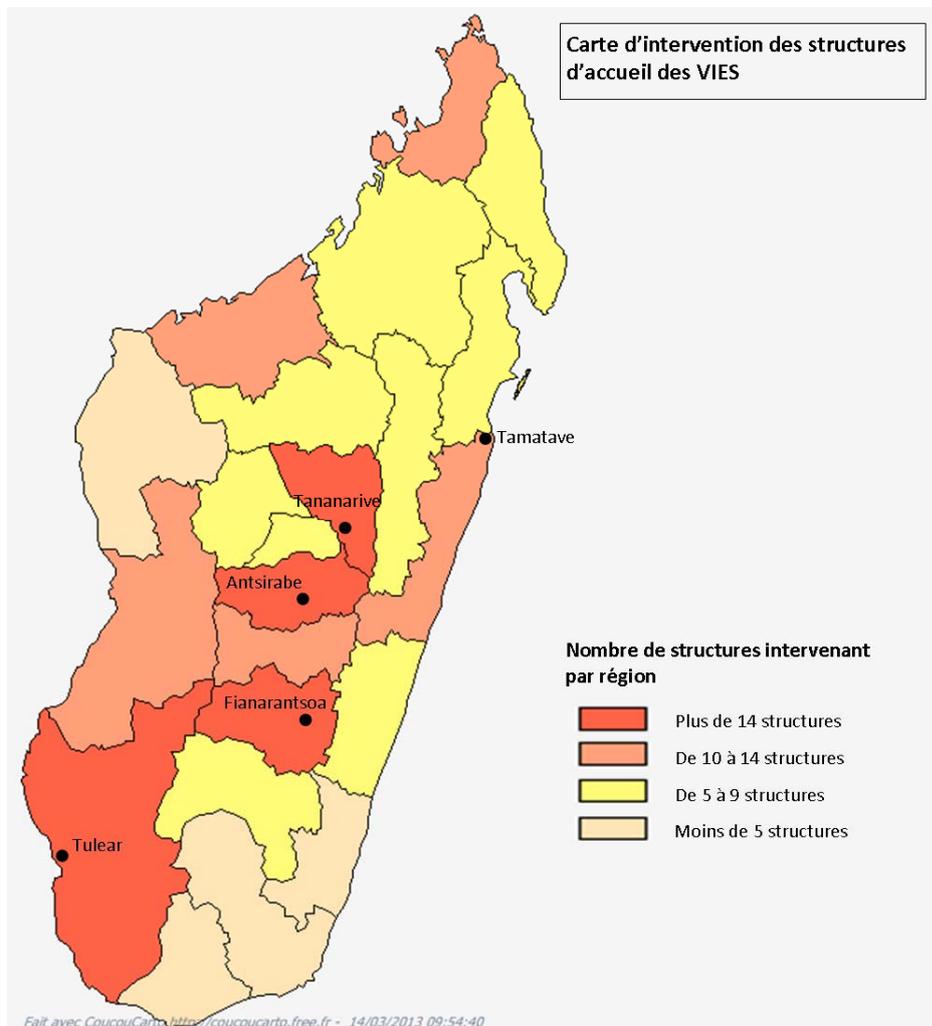


Figure 4 : Répartition de l'intervention des SA

Réponses à la question : « A Madagascar, dans quelles villes ou régions votre structure intervient-elle ? », (Questionnaire préliminaire), réponses des 50 SA.

Cette carte permet de discerner les 4 régions bénéficiant le plus de l'aide des structures et accueillant potentiellement le plus de VIES. Cependant, plusieurs biais limitent l'interprétation de la carte :

- \* La carte ne renseigne pas sur la superficie de chaque région couverte par les interventions des SA.
- \* L'étude n'a pas cherché à savoir quels étaient les moyens humains, matériels et financiers des SA dédiés à chaque région.

#### A retenir :

- \* 74% des SA sont des associations.
- \* Les SA interviennent principalement dans : l'éducation, l'enseignement et la francophonie (26% soit 13 SA) ; la santé, l'éducation sanitaire et sociale (20% soit 10 SA).
- \* 4 régions concentrent la majorité des interventions des SA.

## B. Quantification des VIES

Trois types de volontariats internationaux ont été définis (voir chapitre : 2. Les VIES, page 8). Toutefois, les limites de ce cadrage sont très souples, voire floues, compte tenu de la diversité des pratiques dans le domaine du volontariat à l'international.

Dans le cadre de l'étude, les structures d'accueil ont été interrogées sur le nombre de VIES qu'elles ont reçus au cours de l'année 2012. Ces VIES ont été classés dans les types de la manière suivante :

Types	Catégories	Nombre de volontaires recensés
<b>Volontariats d'Initiation et d'échange</b> Total : 128 individus soit 29% des VIES	Scouts français	47
	JSI	5
	VVSI	12
	Chantiers hors dispositifs	64
<b>Volontariats de Solidarité Internationale</b> Total : 40 individus soit 9% des VIES	VSI	40
<b>Volontariats d'Echange de Compétences</b> Total : 250 individus soit 56% des VIES	Congés Solidaires	103
	Bénévoles	98
	Etudiants stagiaires conventionnés	29
	Etudiants engagés dans le cadre d'une association étudiante	18
	Volontaires de Service Civique	2
<b>Autres corps de volontariats</b> Total : 26 individus soit 6% des VIES	Français engagés dans des corps de volontariats Internationaux	26
<b>Nombre total de VIES</b>		<b>444</b>

Tableau 1 : Répartition des VIES recensés par types

Réponses à la question : « Dans quelle(s) catégorie(s) classeriez-vous les volontaires qui sont intervenus dans votre structure en 2012 ? Précisez le nombre de volontaires par catégorie », (questionnaire préliminaire), 444 VIES recensés dans 42 structures.

Les données du tableau précédent sont représentées visuellement par le diagramme ci-dessous :

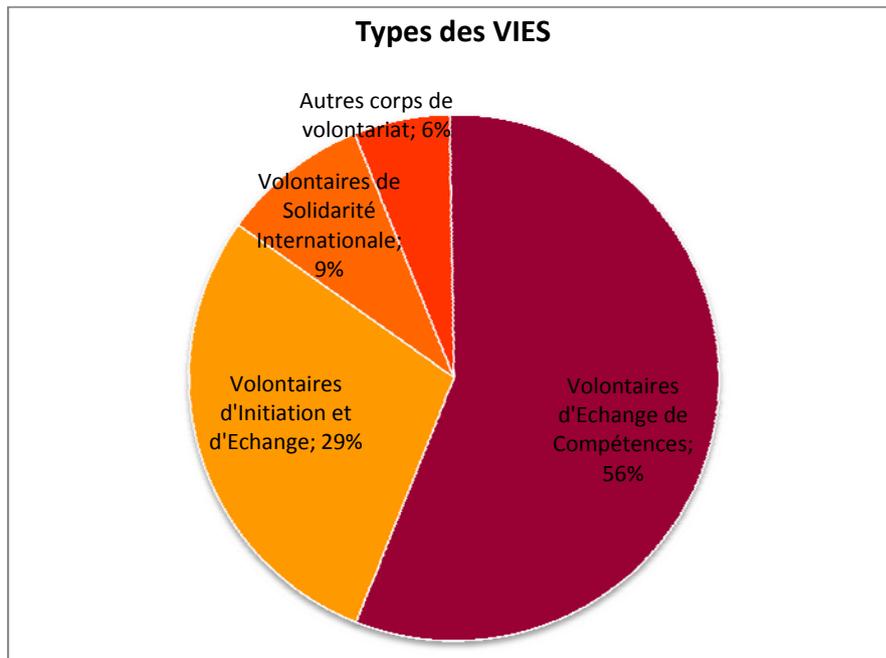


Figure 5 : Répartition des VIES recensés

Les VIES recensés appartiennent majoritairement à deux types :

- \* Les Volontariats d'Echange de Compétences (250 VIES, 56%)
- \* Les Volontariats d'Initiation et d'Echange (128 VIES, 29%)

Les volontaires relevant de dispositifs d'Etat (JSI, VVSI, VSI, Service Civique) sont minoritaires : ils représentent 13% des VIES (59 sur 444).

Le type « Volontariats d'Echange et de Compétences » est composé à 39% de bénévoles et à 41% de salariés engagés dans des missions de congés solidaires. Ces derniers sont accueillis au sein de 4 structures. L'une d'elles met les volontaires en congés solidaires à disposition de structures partenaires sur des missions de formation principalement.

Au sein des « Volontariats d'Initiation et d'Echange », les scouts français et les chantiers sont majoritaires. Ils sont accueillis respectivement par 3 et 4 SA. Cela s'explique par le fait qu'ils sont reçus par groupes de 16 personnes en moyenne (de 2 à 36 personnes). Les volontaires de chantiers sont mis à disposition par 4 structures d'envoi.

En ce qui concerne le dispositif « Volontariat de Solidarité Internationale », 40 volontaires ont été recensés au sein de 19 des structures interrogées. Il faut noter que l'Espace Volontariats de Madagascar estime qu'en moyenne, 150 VSI interviennent chaque année dans le pays.

Enfin, le type « Autres corps de volontariats » comprend 26 volontaires français engagés dans un programme de volontariat international. Ils sont assimilés à des VIES dans le cadre de l'étude.

D'autres formes d'engagement, qui ne sont pour le moment pas intégrées aux VIES ont été repérées. Il s'agit de stagiaires nationaux et d'individus s'engageant dans une démarche de tourisme solidaire. Ces derniers (220 personnes) sont accueillis par seulement 3 SA. Ce sont des associations qui proposent des circuits touristiques orientés vers la rencontre humaine et le développement. Elles utilisent les bénéfices de ces circuits pour financer des projets de développement. Les personnes qui participent à ces circuits sont des touristes individuels ou des jeunes en colonies de vacances.

*A retenir :*

- \* 444 VIES ont été recensés dans 42 structures.
- \* 85% d'entre eux appartiennent aux types VEC et VIEch.
- \* 87% des VIES ne relèvent pas de dispositifs de l'Etat français
- \* D'autres formes d'engagement n'entrant pas dans la définition actuelle des VIES ont été repérées, elles permettent d'entrevoir les possibilités d'ouverture du cadre des VIES.

## C. Description des partenariats

Ce chapitre permet de comprendre la relation entre les structures d'accueil, les VIES français qu'elles reçoivent, et les structures d'envoi auxquelles elles ont recours.

### 1. Pourquoi accueillir des VIES français ?

#### a) Objectifs des missions

Le diagramme retranscrit les objectifs que les structures d'accueil donnent aux missions des VIES français.

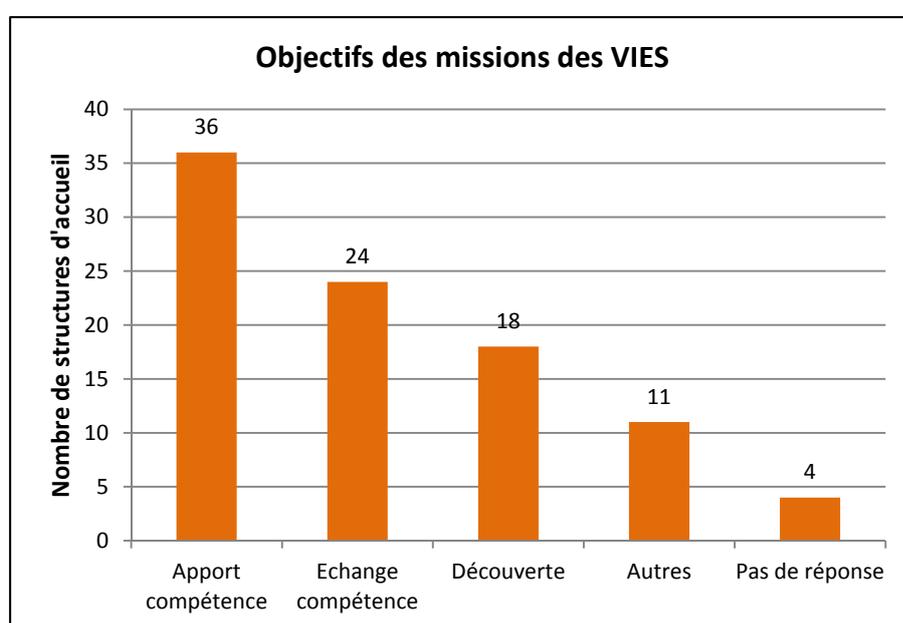


Figure 6 : Objectifs des missions des VIES

Réponses à la question : « Quels sont les objectifs des missions des volontaires français intervenant au sein de votre structure ? » (Questionnaire préliminaire), plusieurs réponses possibles, réponses de 46 SA.

Pour 78% des structures ayant répondu, l'objectif principal de l'accueil des VIES français est l'apport de compétences. Cela présuppose une définition des missions et des profils des volontaires en fonction des besoins en compétences des SA.

L'échange de compétences est le deuxième objectif, en effet pour 24 structures (52%), le volontaire acquiert également des compétences au cours de sa mission.

Pour 18 SA (39%), l'accueil de volontaires se traduit par une opportunité pour les français de découvrir les réalités de l'engagement à l'international et la culture malgache.

Dans la catégorie « autres », 10 structures ont précisé le détail des activités pour lesquelles elles reçoivent des VIES français. Pour 1 structure, l'objectif de l'accueil des VIES est la transmission de savoir. Il est intéressant de noter qu'au sein d'une structure, l'apport de compétences ne signifie pas toujours la transmission de compétences. Par exemple, des volontaires vont pratiquer des soins médicaux, exerçant ainsi leurs compétences sans pour autant réaliser de formation.

## b) Raisons d'accueil des VIES

Les objectifs des missions ont été précisés lors des questionnaires approfondis, le graphique suivant présente les raisons qui justifient l'accueil de VIES au sein des structures interrogées.

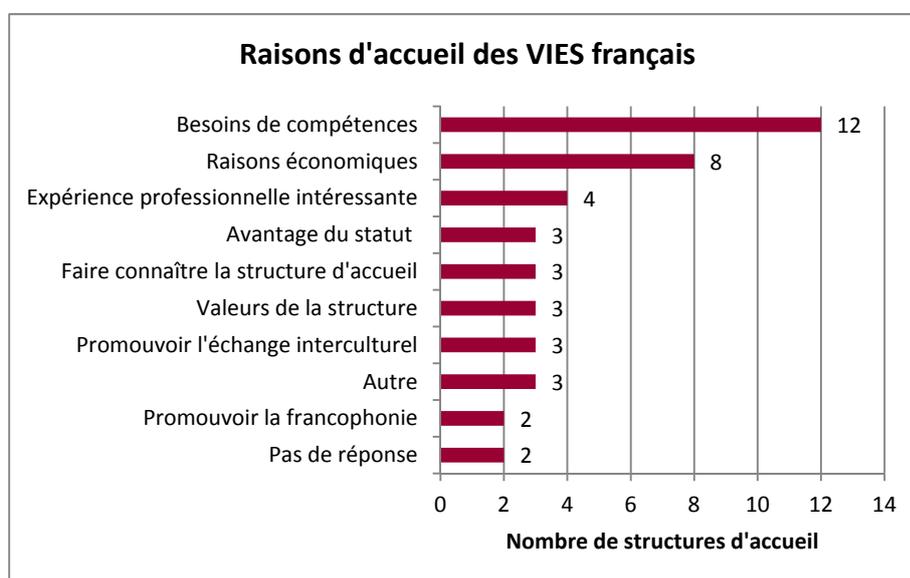


Figure 7 : Raisons d'accueil des VIES français

Réponses à la question : « Pourquoi accueillez-vous des volontaires français ? » (Questionnaire approfondi), plusieurs réponses possibles, réponses des 29 SA.

L'objectif d'apport de compétences (voir le graphique précédent) est confirmé : 41% des structures interrogées évoquent à nouveau le besoin en compétences. La deuxième raison la plus fréquemment citée est d'ordre économique (28% des structures). Ces deux raisons peuvent être complémentaires, puisque l'intervention de volontaires français permet l'apport de travail à un coût réduit dans des structures dont les moyens sont modestes. Cependant ces raisons ne sont évoquées ensemble que par 2 structures. Il est permis de supposer que les raisons économiques justifient souvent le recours au volontariat mais qu'elles ne sont pas évoquées à chaque fois.

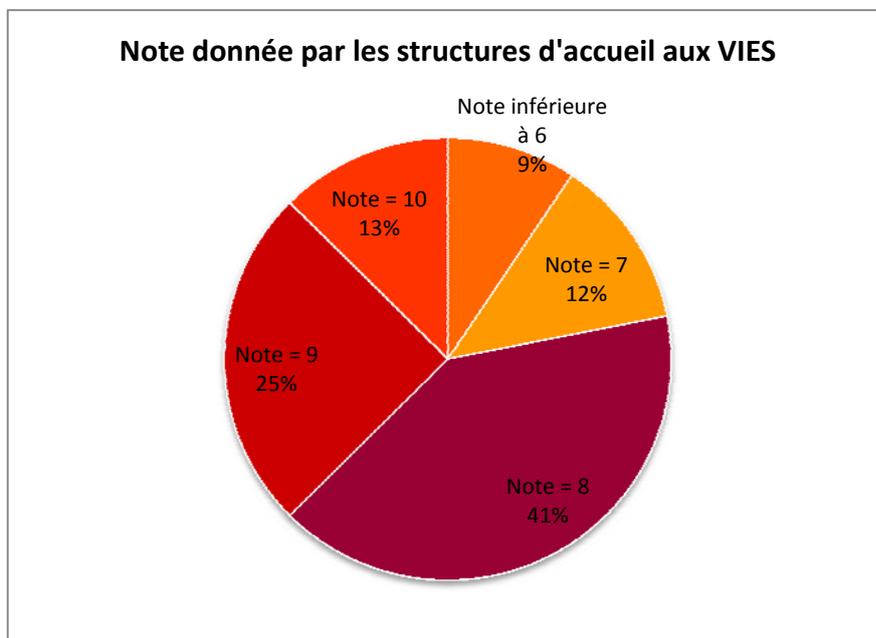
Le second objectif des missions était l'échange de compétences, il se retrouve dans les réponses de 4 structures, pour lesquelles le recours au volontariat est également une opportunité pour le volontaire d'acquérir une expérience professionnelle intéressante.

Le recours au volontariat français s'inscrit dans la stratégie des structures pour d'autres raisons :

- \* 10% des structures ont recruté des VSI en raison des avantages du statut : plus sécurisé qu'un contrat local et plus souple qu'un contrat d'expatrié.
- \* Le volontariat permet aux structures de se faire connaître et de promouvoir leurs actions. En effet, les anciens VIES deviennent souvent des donateurs des associations.
- \* Le volontariat peut s'inscrire dans la philosophie et les valeurs des structures. Les volontaires s'engagent dans une démarche de solidarité plus que dans une démarche salariale.
- \* L'accueil de VIES français permet par ailleurs, de promouvoir un échange culturel, ce qui correspond à l'objectif de découverte.
- \* Enfin, le recours au volontariat français s'inscrit dans la promotion de la francophonie pour deux structures qui interviennent dans le domaine de l'éducation.

### c) Satisfaction des structures d'envoi

Dans le questionnaire préliminaire il a été demandé aux structures d'accueil de chiffrer leur appréciation des volontaires français. Les notes sont représentées visuellement par le diagramme ci-dessous :



**Figure 8 : Appréciation des VIES par les structures d'accueil**

*Réponses à la question : « Quelle appréciation avez-vous des volontaires français qui interviennent dans votre structure ? Donnez une note de 0 (mauvaise) à 10 (très bonne) » (Questionnaire préliminaire), réponses de 32 SA.*

Le premier constat à tirer de ce diagramme est que 18 SA n'ont pas répondu à cette question. Parmi ces structures 4 n'ont jamais reçu de français et n'ont donc pas pu en fournir une appréciation chiffrée.

La question ne précisant pas selon quels critères les volontaires doivent être notés, certaines structures semblent avoir eu des difficultés à formuler une réponse. En effet, l'une d'entre elles a demandé par rapport à quoi les volontaires devaient-ils être notés. Par ailleurs, une SA a qualifié son appréciation de « bonne » en précisant cependant qu'elle avait eu des mauvaises expériences avec des volontaires trop jeunes. Une autre a chiffré son appréciation entre 4 et 9. Cela signifie que l'appréciation des volontaires français dépend des critères (travail, comportement...) et des personnes reçues. L'importance du nombre de SA n'ayant pas répondu à cette question tient aussi au fait que la question semble avoir été perçue comme une évaluation, certaines ont pu ne pas y répondre pour des raisons éthiques. En effet, une structure a refusé de participer à l'étude en raison de cette question.

Toutefois, le volontariat français est très apprécié, puisque 78% des SA qui ont répondu ont noté leurs volontaires entre 8 et 10.

Les principales raisons évoquées justifiant cette appréciation sont :

- \* Les compétences et le travail qu'ils apportent aux SA.
- \* Le savoir-être des volontaires qui s'engagent en étant attentifs et respectueux de la culture malgache.
- \* La motivation des jeunes pour les actions des SA.
- \* La capacité de proposition de certains volontaires qui sont parfois amenés à définir eux-mêmes leurs missions.

Les raisons qui peuvent occasionner une appréciation plus modérée sont :

- \* Le recours à des personnes trop jeunes qu'il faut recadrer.
- \* Des volontaires ont des difficultés d'adaptation qui les conduisent à ne pas être opérationnels dans leur mission.
- \* Le manque d'écoute et de remise en question de certains volontaires.
- \* Les problèmes de comportement au travail et dans la vie privée.

## 2. Modes de découverte du volontariat français

Ce graphique présente la façon dont les structures d'accueil interrogées ont découvert le volontariat français.

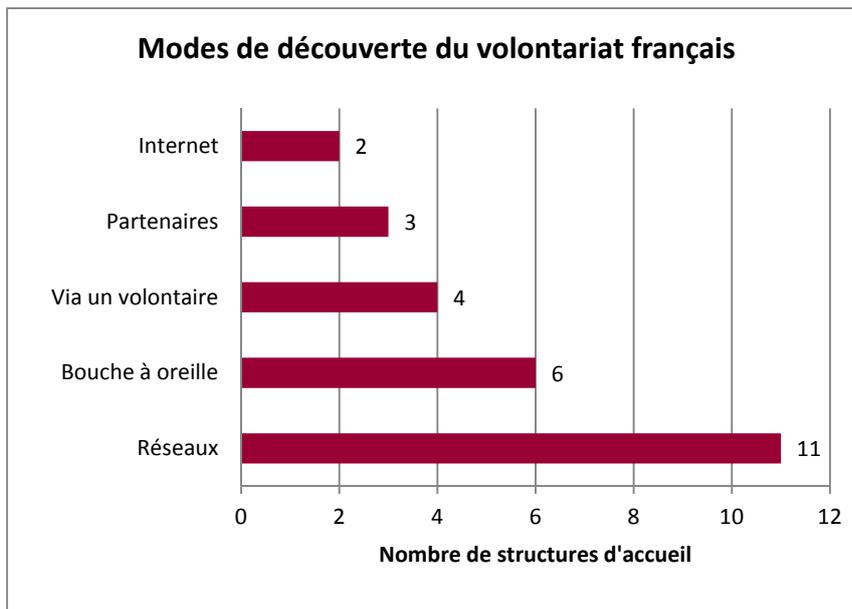


Figure 9 : Modes de découverte du volontariat français

Réponses à la question : « Comment avez-vous connu le volontariat français ? » (Questionnaire approfondi), plusieurs réponses possibles, réponses de 24 SA.

Les réponses de 24 SA ont été prises en compte, les 5 structures n'ayant pas répondu sont des structures d'envoi de volontaires.

Les structures d'accueil des VIES ont en général connu le volontariat français par l'intermédiaire des réseaux dans lesquels elles sont impliquées. Le bouche à oreille arrive en second, c'est par ce moyen que les structures sont entrées en contact avec les premiers volontaires qu'elles ont accueillis. C'est également un moyen, pour les plus petites d'entre elles de se faire connaître.

Le volontariat français a été initié dans 4 SA lorsqu'elles ont accueilli une personne qui s'était déjà engagée comme VSI ou qui leur a proposé ce statut.

3 structures ont accueilli leurs premiers volontaires via leurs partenaires.

Enfin, internet a été utilisé par 2 SA afin de compléter leur connaissance du volontariat français, après qu'elles l'aient connu via le réseau ou les partenaires.

Hormis les structures partenaires de France Volontaires, les SA ne sont pas informées des missions d'information et de conseil de la plateforme.

### 3. Ancienneté du recours aux VIES français

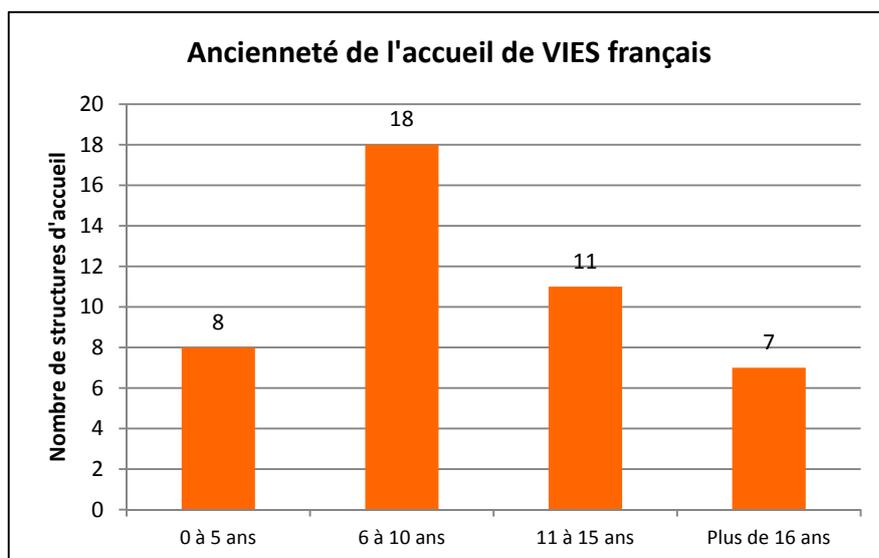


Figure 10 : Ancienneté du recours aux VIES français

Réponses à la question : « Depuis combien de temps accueillez-vous des VIES français ? » (Questionnaire préliminaire), réponses de 44 SA.

Les SA ont une expérience longue dans l'accueil de VIES français puisque 82% d'entre elles les reçoivent depuis plus de 6 ans. Par ailleurs, 50% des SA ayant répondu ont commencé à accueillir des VIES dans les 4 années suivant leur création ou leur installation à Madagascar.

Il semble donc pertinent d'affirmer que le volontariat fait partie de la culture de la plupart des structures. De plus, l'ancienneté du recours à des VIES et le taux de satisfaction des SA, laissent à penser que le volontariat va continuer à s'inscrire dans la durée.

### 4. Les partenariats avec des structures d'envoi

#### a) Recours à des structures d'envoi

Ce diagramme présente le recours aux SE des structures d'accueil de VIES rencontrées :

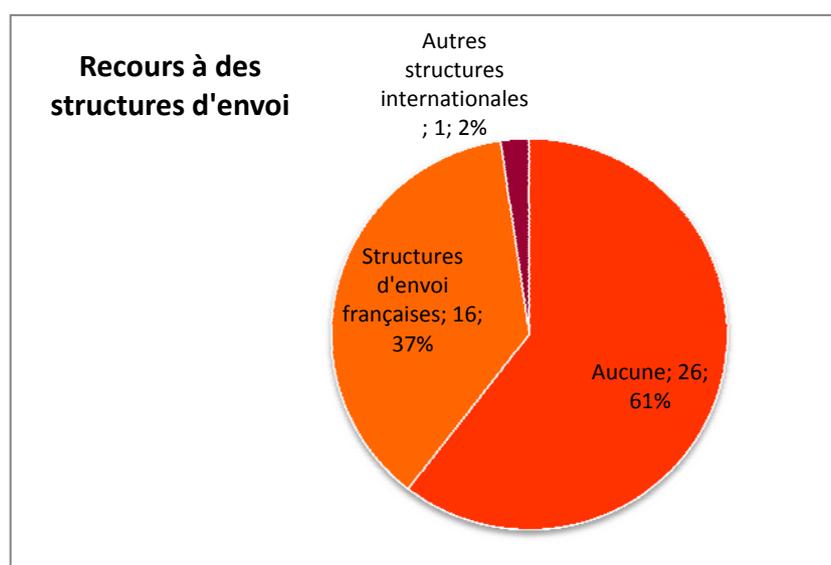


Figure 11 : Recours à des structures d'envoi

Réponses à la question : « Avez-vous recours à des structures d'envoi pour recruter des volontaires ? » (Questionnaire préliminaire), 1 réponse possible, réponses de 43 SA.

Les réponses de 43 structures ont été prises en compte, puisque 7 SA impliquées à l'étude ont leur propre programme de volontariat.

Parmi les structures ayant répondu, 37% sont partenaires de SE françaises pour recevoir des volontaires des catégories : VSI, congés solidaires, mécénat de compétences, service civique, chantiers, JSI et VVSI.

La majorité des SA (61%) n'ont recours à aucune structure d'envoi, elles reçoivent des volontaires ne relevant pas des cadres cités ci-dessus.

### *b) Recours à des structures d'envoi françaises*

Les 16 SA sont partenaires des SE françaises suivantes :

Structures d'envoi partenaires	Nombre de structures d'accueil
<b>Délégation Catholique pour la Coopération</b>	5
<b>France Volontaires</b>	5
<b>Fidesco</b>	3
<b>Guilde Européenne du Raid</b>	3
<b>Planète Urgence</b>	2
<b>Asmae</b>	1
<b>Cefode</b>	1
<b>Service de Coopération au Développement</b>	1

Tableau 2 : Recours aux structures d'envoi françaises.

Réponse à la question : « Avez-vous recours à des structures d'envoi pour recruter des volontaires ? » (Questionnaire préliminaire), plusieurs réponses possibles, réponses de 16 SA.

Le tableau présente le nombre de SA faisant appel à chacune des structures d'envoi. Ces informations ne sont pas représentatives du nombre de volontaires envoyés par chaque SE à Madagascar. France Volontaires fait partie des plus représentées, car les SA partenaires ont certainement été plus réceptives aux sollicitations de l'étude.

Il faut noter que 4 SA ont recours à plusieurs structures d'envoi françaises, en même temps, pour les VSI, les chantiers, les congés de solidarité et les services civiques.

### c) Types de recrutement des VIES

Lors des entretiens approfondis, l'étude a cherché à préciser les méthodes de recrutement des VIES dans les SA, sachant que la majorité de celles-ci ne sont pas partenaires de structures d'envoi. Le tableau suivant montre la répartition des SA en fonction des modalités de recrutement.

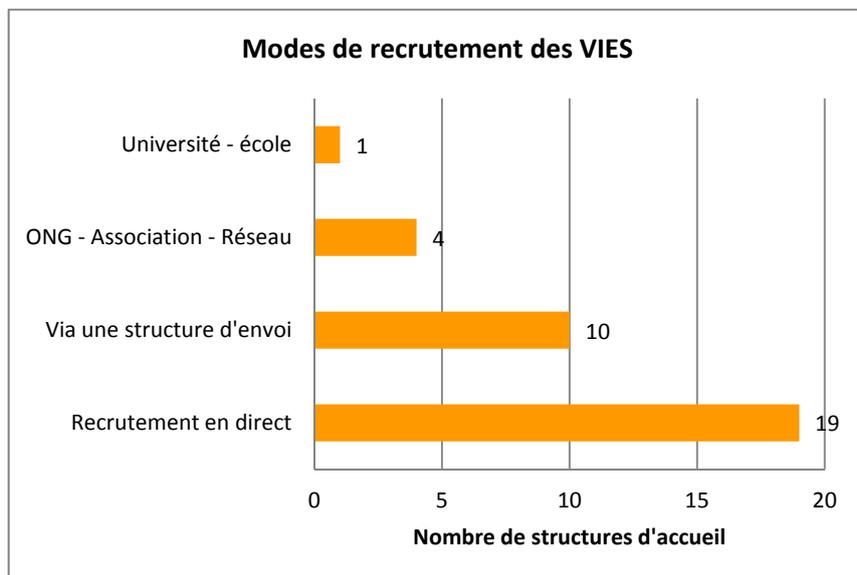


Figure 12 : Modes de recrutement des VIES

Réponse à la question : « comment recrutez-vous les volontaires français ? Le recrutement est-il effectué via un intermédiaire ? », (Questionnaire approfondi), plusieurs réponses possibles, réponses de 29 SA.

La plupart des structures (19) effectuent le recrutement des VIES en direct, c'est-à-dire qu'elles identifient et sélectionnent les volontaires qu'elles vont accueillir. Parmi celles-ci, 3 recrutent elles-mêmes des volontaires dont elles font ensuite porter les missions de VSI par des SE.

Les structures d'envoi effectuent la sélection et le recrutement des volontaires pour 10 SA. Il s'agit bien sûr de volontaires relevant de dispositifs et cadres portés par les structures d'envoi.

Enfin, il convient de préciser que 4 SA utilisent plusieurs modes de recrutement en fonction du type de VIES qu'elles reçoivent.

#### A retenir :

- \* L'objectif principal des missions est l'apport de compétences (36 SA soit 78%)
- \* Les deux premières raisons justifiant l'accueil de VIES sont le besoin en compétences et le faible coût des volontaires. Ces deux raisons peuvent être complémentaires.
- \* Globalement les SA sont satisfaites des VIES français : 78% d'entre elles chiffrent leur appréciation entre 8 et 10.
- \* La découverte du volontariat français a principalement lieu via le réseau et le bouche à oreille.
- \* 82% des SA accueillent des VIES depuis plus de 6 ans.
- \* Le recrutement des VIES se fait principalement en direct ou via une structure d'envoi, pour les VIES relevant de certains dispositifs ou cadres.

## D. Typologie des VIES

Les réponses au questionnaire préliminaire ont permis de recenser 444 VIES dans 42 SA. Lors du questionnaire approfondi, des données supplémentaires ont été récoltées pour 283 VIES sur les 29 SA interrogées. Certaines données comme le niveau d'études ou l'âge des VIES ont parfois été difficiles à obtenir, les personnes rencontrées n'ayant pas toujours toutes ces informations. Ce chapitre a pour objectif de mieux connaître les VIES qui s'engagent à Madagascar.

### 1. Genre des VIES français

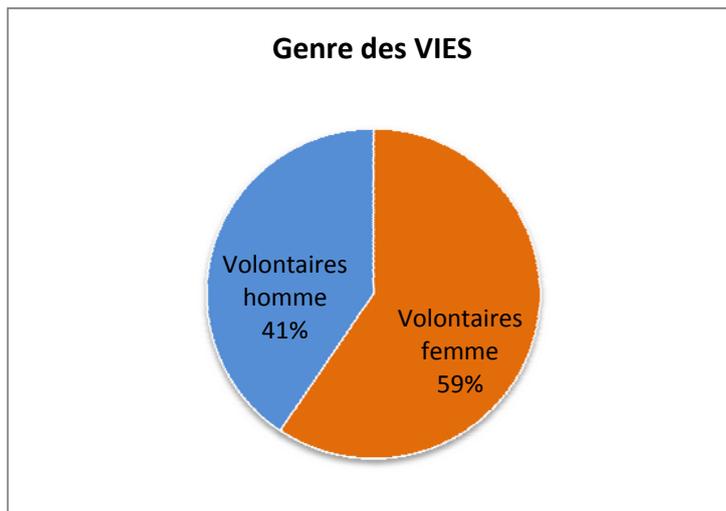


Figure 13 : Genre des VIES français

Données récoltées lors des questionnaires approfondis sur 266 VIES de 22 structures.

L'analyse par genre montre que la proportion de femmes parmi les VIES est légèrement plus importante. Cette tendance se retrouve dans les études réalisées dans d'autres pays.

### 2. Age des VIES

Le graphique suivant présente la répartition des VIES en fonction de leur tranche d'âge et du type de volontariat.

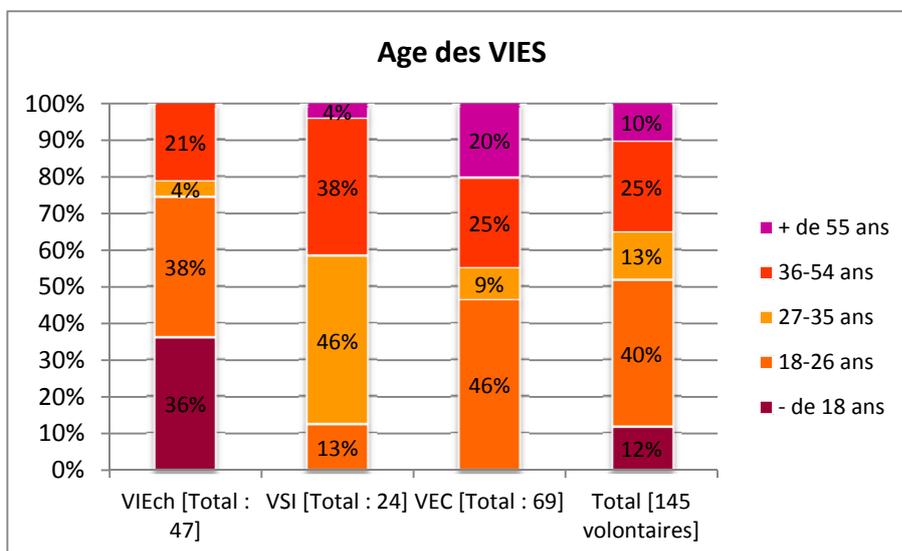


Figure 14 : Répartition des VIES en fonction de leur âge

Données récoltées lors des questionnaires approfondis sur 145 VIES de 19 SA.

	- de 18 ans	18-26 ans	27-35 ans	36-54 ans	+ de 55 ans	Total
<b>VI Ech</b>	17	18	2	10	0	47
<b>VSI</b>	0	3	11	9	1	24
<b>VEC</b>	0	32	6	17	14	69
<b>Autres corps de volontariats</b>	0	5	0	0	0	5
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>58</b>	<b>19</b>	<b>36</b>	<b>15</b>	<b>145</b>
<b>Pourcentage</b>	12%	40%	13%	25%	10%	100%

Tableau 3 : Répartition des VIES en fonction de leur âge

L'analyse des VIES par âge permet de tirer un premier constat : le volontariat concerne des personnes de tous âges, mais la majorité des individus engagés ont entre 18 et 26 ans. Ce sont des étudiants et des jeunes actifs, que l'on retrouve principalement dans le type « Volontariat d'Echange et de Compétences (VEC) » comprenant notamment les catégories stagiaires et étudiants engagés dans le cadre d'une association étudiante.

Les VIES de moins de 18 ans se retrouvent naturellement dans le type « Volontariats d'Initiation et d'Echange (VI Ech) ». Ces jeunes s'engagent pour une première expérience de découverte au sein des dispositifs de chantiers.

45% des VEC ont plus de 36 ans, se sont des personnes engagées en tant que bénévoles. Parmi eux 14 ont plus de 55 ans, ce sont des retraités considérés comme bénévoles seniors.

En ce qui concerne les VSI, ils ont à 83% entre 27 et 54 ans. Ce sont des personnes possédant donc déjà une expérience professionnelle plus ou moins longue, et qui sont donc en mesure d'apporter des compétences à la structure.

### 3. Niveaux d'étude des VIES français

Ce graphique montre la répartition des VIES en fonction de leur niveau d'études et de leur type.

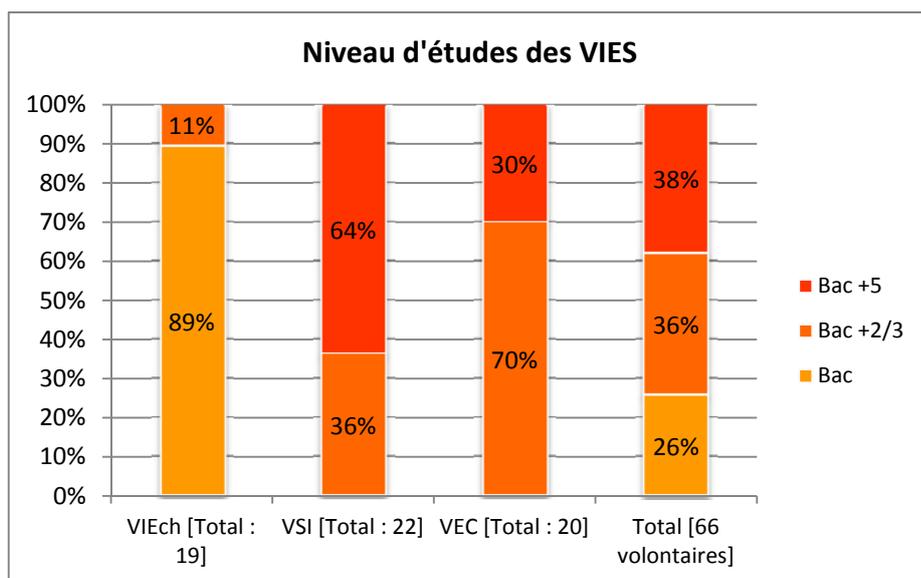


Figure 15 : Répartition des VIES selon leur niveau d'études

Données récoltées lors des questionnaires approfondis sur 66 VIES de 17 structures.

	Bac	B+2/3	B+5	Total
VIEch	17	2	0	19
VSI	0	8	14	22
VEC	0	14	6	20
Autres corps de volontariats	0	0	5	5
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>24</b>	<b>25</b>	<b>66</b>
Pourcentage	26%	36%	38%	100%

Tableau 4 : Répartition des VIES selon leur niveau d'études

La justification des missions des VIES par le besoin en compétences des structures d'accueil est confirmée par la proportion d'individus ayant fait des études supérieures (74%). Ces personnes sont principalement des VSI, qui bien qu'ils ne soient pas plus âgés que les VEC, ont un niveau d'études plus élevé.

Les VIES n'ayant pas fait d'études supérieures sont les jeunes de 18 ans ou moins qui s'engagent dans le cadre des chantiers. Le niveau de diplôme inférieur est ainsi strictement un effet d'âge (ils sont trop jeunes encore pour avoir effectué des études supérieures).

#### A retenir :

- \* 59% des VIES sont des femmes.
- \* 35% des VIES sont des étudiants ou des actifs ayant entre 18 et 26 ans.
- \* 74% des VIES sont des personnes ayant fait des études supérieures.

## E. Les VIES en mission

Ce chapitre permet de dresser un panorama des missions et des profils des VIES, recherchés par les SA.

### 1. Fonctions des VIES

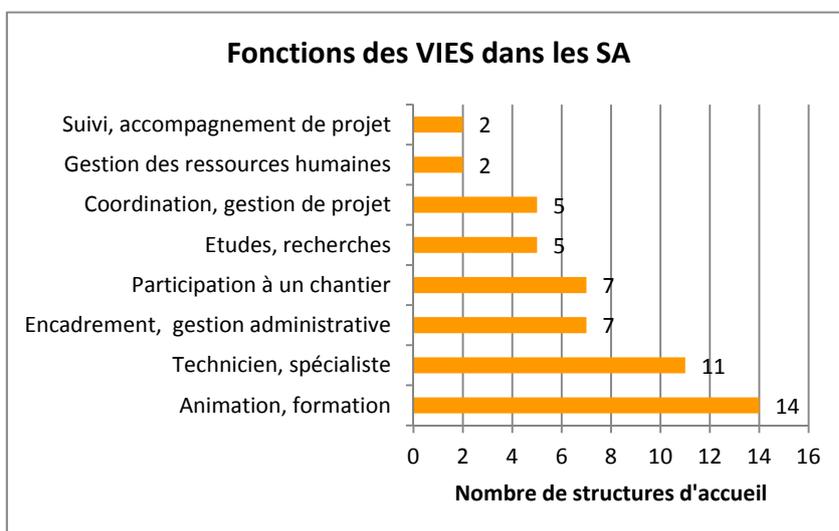


Figure 16 : Fonctions des VIES au sein des structures d'accueil

Réponse à la question : « Quelles sont les fonctions des volontaires qui interviennent dans le cadre des actions de votre structure ? » (Questionnaire approfondi), plusieurs réponses possibles, réponses des 29 SA.

Dans 14 SA (soit 48%), les volontaires interviennent pour réaliser des actions d'animation et de sensibilisation, ainsi que de la formation auprès de bénéficiaires variés. Le degré de professionnalisation de ces missions diffère entre les structures. Ces missions concernent principalement :

- \* les VIEch (scouts, chantiers) et les bénévoles : ils proposent des animations auprès d'enfants dans des structures associatives qui prennent en charge l'éducation.
- \* Les congés solidaires qui interviennent sur des missions de formation, en général destinées à un public adulte.

En deuxième position, dans 11 structures (38%), les missions des volontaires portent sur un appui technique ou la pratique d'une spécialité. Ces fonctions s'inscrivent dans l'apport ou le renforcement des compétences. Elles sont occupées principalement par des VSI et des stagiaires mais concernent également des bénévoles qui viennent pratiquer des soins médicaux.

Par ailleurs, les VSI ont les missions les plus variées, ils occupent toutes ces fonctions citées, à l'exception de la participation à un chantier. Il faut noter que cette fonction qui consiste à appuyer les structures en construisant des bâtiments (en général des salles de classe), n'est pas exclusivement destinée à la catégorie de volontaire du même nom. En effet, dans 4 SA, ce sont des bénévoles qui réalisent des chantiers.

## 2. Domaines d'intervention des VIES

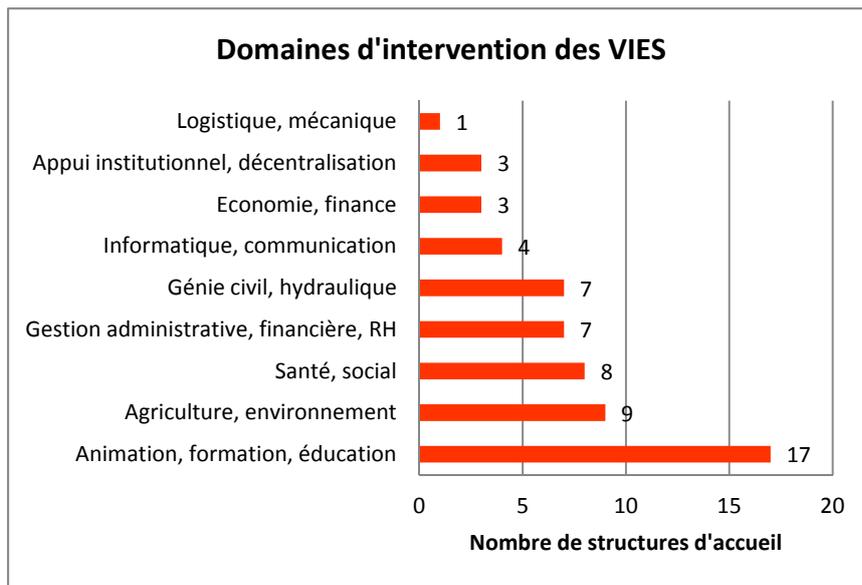


Figure 17 : Domaines d'intervention des VIES au sein des structures d'accueil

Réponses à la question : « quels sont les domaines d'intervention des volontaires ? », (questionnaire approfondi) plusieurs réponses possibles, réponses des 29 SA.

L'étude du domaine d'intervention des structures a montré que 26% d'entre elles s'investissent dans l'éducation et la formation, il n'est donc pas surprenant de constater que c'est également le principal domaine d'intervention des VIES.

## 3. Compétences recherchées chez les VIES français

L'étude a montré que les missions des VIES sont justifiées par les besoins en compétences des SA. L'intérêt se porte maintenant sur le type de compétences recherchées.

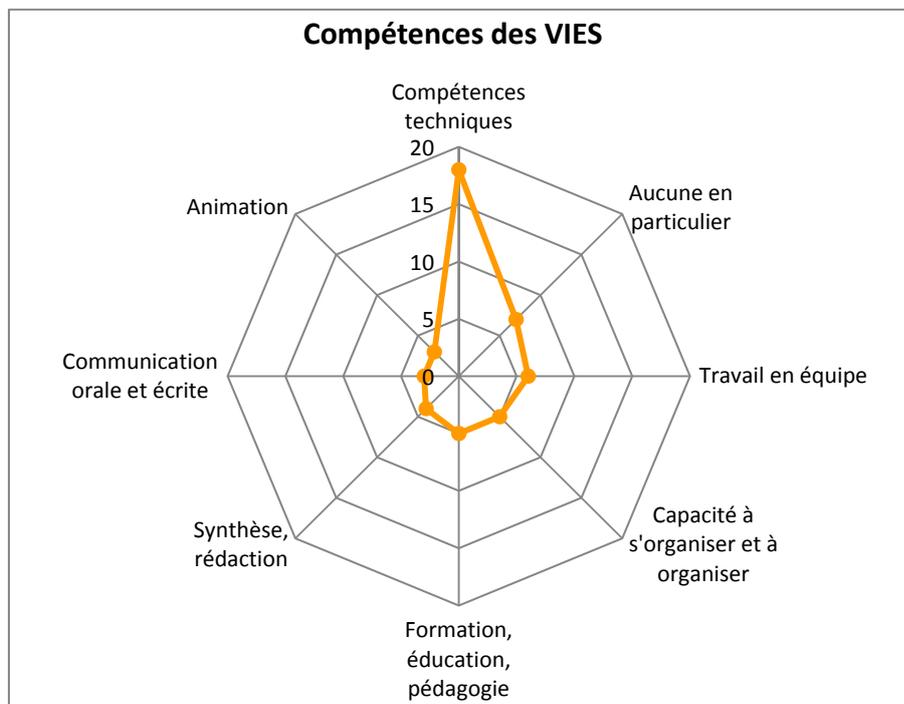


Figure 18 : Compétences recherchées chez les VIES

Réponses à la question : « Quelles sont les compétences recherchées chez un volontaire ? » (Questionnaire approfondi), plusieurs réponses possibles, réponses de 29 SA. Modalité « pas de réponse » non représentée (2 SA).

Les compétences recherchées concernent principalement des aspects techniques correspondant aux actions des structures d'accueil (18 SA soit 62%).

La capacité à travailler en équipe est attendue des volontaires d'après 6 SA (21%), cela est d'autant plus nécessaire que les volontaires doivent s'intégrer dans des équipes d'une culture différente.

D'après 5 SA (17%), il est également attendu des volontaires qu'ils soient en mesure de s'organiser et d'organiser, c'est ce qui leur permet d'être opérationnels rapidement dans leur mission. De plus, certaines structures plébiscitent cette compétence afin que les volontaires transfèrent des méthodes de travail à leurs collègues locaux.

En raison du nombre important de structures impliquées dans l'éducation, il est logique de retrouver la formation, l'éducation et la pédagogie dans les compétences recherchées par les SA (5 SA soit 17%).

Enfin, 7 SA (24%) ne recherchent aucune compétence en particulier, ce sont principalement les structures qui accueillent des volontaires de chantier et des scouts (2 SA) ou qui sont sollicitées par des bénévoles (3 SA). Cela n'entre pas en contradiction avec le fait que ces structures attendent un engagement réel des VIES dans leurs missions.

#### 4. Qualités recherchées chez les VIES français

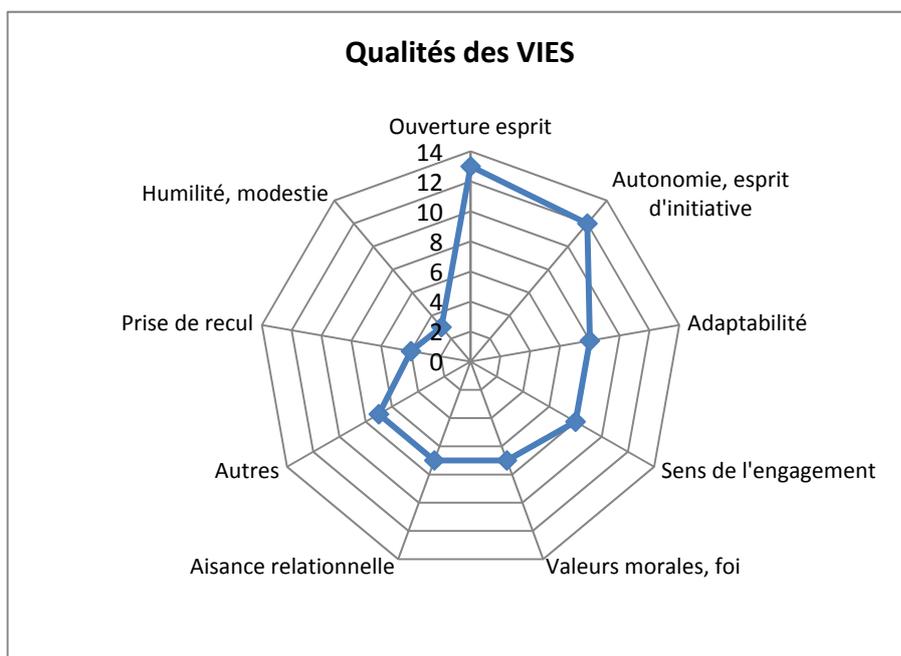


Figure 19 : Qualités recherchées chez les VIES

Réponses à la question : « Quelles sont les qualités humaines que vous recherchez chez un volontaire ? » (Questionnaire approfondi), plusieurs réponses possibles, réponses de 29 SA

Les qualités recherchées par les SA, montrent la nécessité d'avoir des volontaires qui s'intègrent facilement à leur environnement social et de travail, de manière à ce qu'ils puissent être opérationnels sur leurs missions. En effet, l'ouverture d'esprit (13 SA soit 45%), l'autonomie (12 SA soit 41%) et les capacités d'adaptation (8 SA soit 28%) sont les qualités les plus attendues des volontaires. L'aisance relationnelle, citée par 7 SA (24%) contribue également à faciliter l'intégration du volontaire.

Des valeurs morales sont attendues des volontaires afin d'éviter de mauvais comportements dans le travail et la vie privée (7 SA soit 24%).

Le volontariat s'inscrit dans une démarche de découverte et d'apprentissage, il est alors nécessaire pour les volontaires d'avoir des qualités d'humilité, de modestie et de prise de recul afin d'être plus attentifs à ce qui les entoure.

Enfin, les qualités de la modalité « autres » sont : le sérieux, le professionnalisme, la patience, la diplomatie et la tolérance.

*A retenir :*

- \* Les missions des VIES s'inscrivent dans les domaines d'intervention des SA (l'éducation et la santé) :
  - \* Dans 48% des SA, les VIES ont pour fonction animateur ou formateur
  - \* Dans 58% des SA, les VIES interviennent dans l'animation, la formation et l'éducation
  - \* Dans 27% des SA, les VIES interviennent dans la santé, le social
- \* Pour les structures d'accueil, l'objectif des missions est l'apport de compétences :
  - \* Dans 38% des SA, les VIES interviennent en tant que techniciens spécialisés et praticiens
  - \* Dans 62% des SA, les compétences recherchées concernent des aspects techniques
- \* Les qualités recherchées chez les VIES doivent leur permettre de s'intégrer facilement à leur environnement social et de travail, afin d'être opérationnels sur leurs missions.

## F. Accompagnement des missions des VIES

### 1. Prise en charge financière des missions

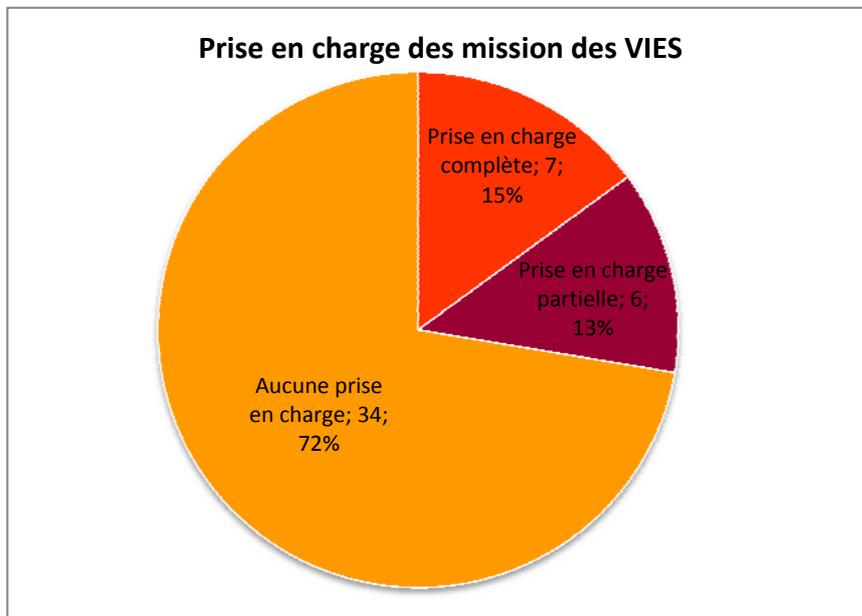


Figure 20 : Prise en charge des missions des VIES

*Réponses aux questions portant sur la prise en charge financière des indemnités, billets d'avion et couverture sociale des volontaires, (Questionnaire préliminaire), Réponses de 47 SA.*

Les SA ont été interrogées sur la prise en charge financière des missions, cette prise en charge concerne l'indemnité des VIES, les billets d'avion et leur couverture sociale :

- \* 72% des SA ne prennent en charge aucun de ces frais.
- \* Dans 6 structures (13%), la prise en charge est partielle : les SA financent une partie des frais liés aux missions. L'autre partie est financée par des partenaires ou par les structures d'envoi.
- \* Enfin, la prise en charge des missions des volontaires est complète dans 7 SA (15%).

La prise en charge partielle ou complète des missions concernent principalement les SA accueillant des VSI : sur les 13 structures qui financent tout ou partie des missions, 11 accueillent des VSI.

Parmi les 34 structures n'effectuant aucune prise en charge financière, 6 accueillent des VSI, leurs missions sont financées par des partenaires financiers ou par les structures d'envoi.

## 2. Autres frais et avantages pris en charge

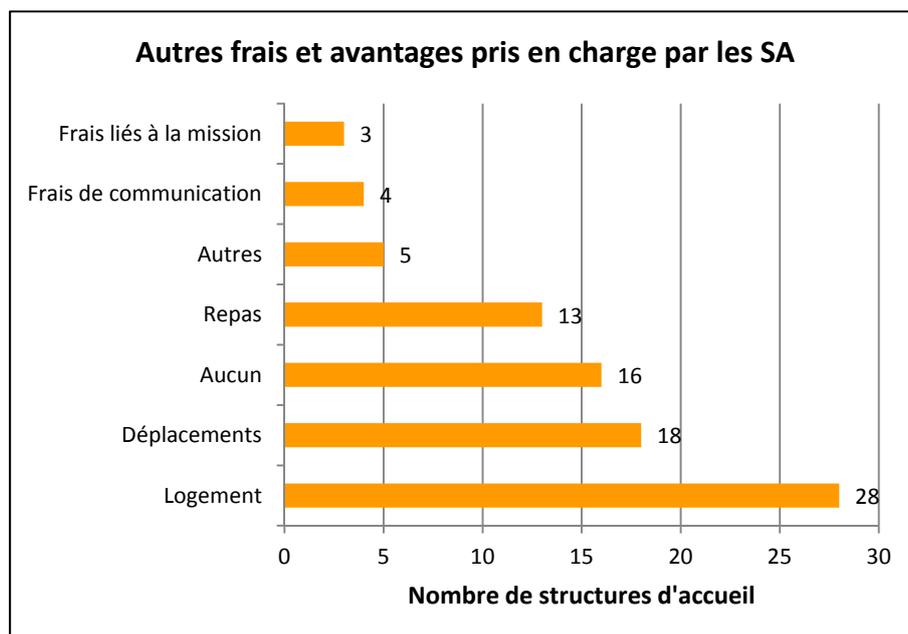


Figure 21 : Autres frais et avantages pris en charge par les SA

Réponses aux questions : « Prenez-vous en charge d'autres frais ?, Mettez-vous des avantages en nature à disposition des volontaires ? », (Questionnaire préliminaire), plusieurs réponses possibles, réponses des 50 SA.

Afin de faciliter les missions de leurs VIES, 28 SA (56%) prennent en charge ou mettent à disposition un logement.

Les déplacements sont pris en charge dans 18 SA (36%), mais il s'agit en général de transports liés à la mission. En effet, seules 6 structures mettent un véhicule à disposition du volontaire.

Enfin, 16 SA (32%) ne sont pas en mesure de mettre des avantages à disposition des volontaires ou de prendre en charge d'autres frais, parmi elles, 13 ne financent pas non plus la mission.

### 3. Préparation des missions

#### a) Moyens de sélection des VIES

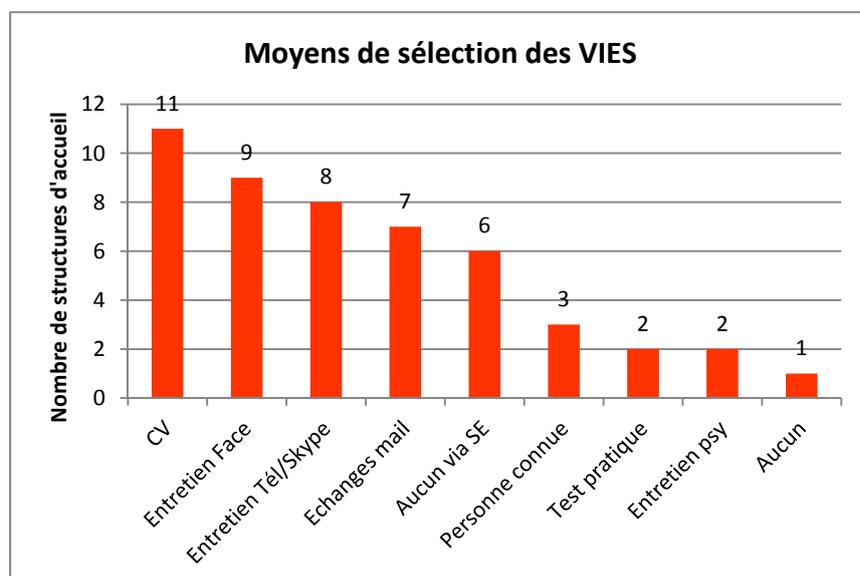


Figure 22 : Moyens de sélection des VIES

Réponses à la question : « Comment sélectionnez-vous les volontaires français qui interviennent dans votre structure ? » (Questionnaire approfondi), plusieurs réponses possibles, réponses de 29 structures.

Globalement, la sélection des VIES suit des procédures classiques d'examen des CV, suivi d'entretiens en face à face, par téléphone ou par Skype.

Cependant, il est intéressant de noter que sur les 7 SA qui recrutent leurs VIES en échangeant par mail, 4 SA n'utilisent que ce moyen pour la sélection. Ces structures recrutent les bénévoles de cette manière. Dans ces cas de figure, ce sont les personnes qui sollicitent les SA afin de réaliser une mission de bénévolat. Les échanges de mail portent alors sur les activités que le bénévole peut réaliser au sein de la SA, et sur les conditions de vie dans la zone d'intervention. Pour les 3 autres structures utilisant les échanges mail comme moyen de sélection, ils viennent en complément d'entretiens par téléphone ou Skype.

Parmi les structures ayant répondu à cette question, 16 accueillent des VSI et/ou des volontaires de chantiers ; seulement 6 d'entre elles laissent à la structure d'envoi le soin d'effectuer la sélection des VIES. Enfin, dans 3 SA, les VSI recrutés étaient des personnes déjà identifiées ou connues.

## b) Documents de mission

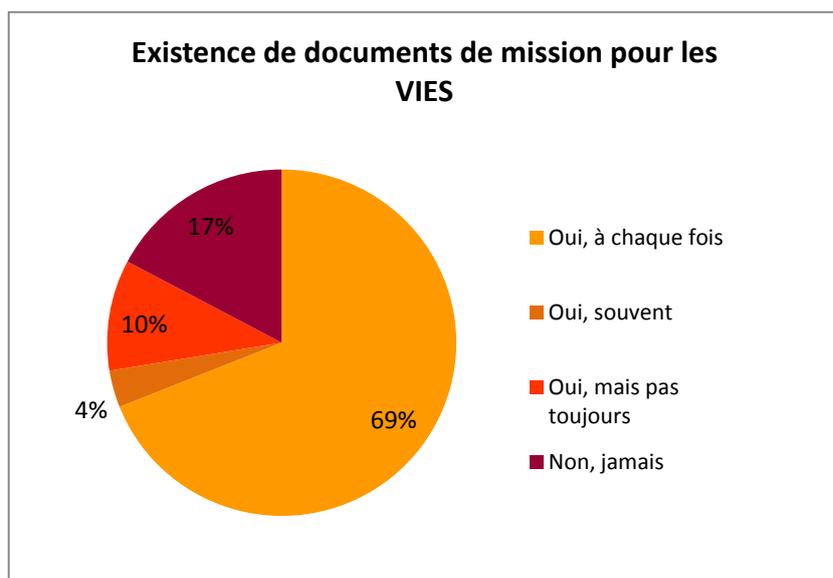


Figure 23 : Existence de documents de mission pour les VIES

Réponse à la question : «Existe-t-il un document de mission pour les activités des volontaires ? », (Questionnaire approfondi), 1 réponse possible, réponses des 29 SA.

Il existe des documents décrivant la mission des VIES dans 69% des structures (20 SA). Lorsque ces SA reçoivent des VIES envoyés par une structure d'envoi, il s'agit de fiches de mission coécrites par la SA et la SE.

Certaines structures ne produisent pas toujours de documents de mission (10%, soit 3 SA), il s'agit de structures recevant plusieurs types de VIES :

- \* Documents de mission pour les VSI, les chantiers, les stagiaires,
- \* Pas de documents pour les bénévoles.

## c) Formation au départ

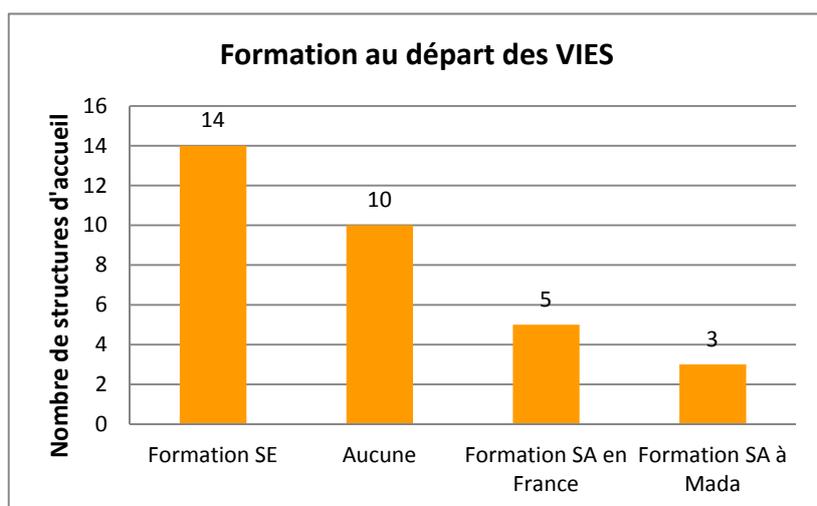


Figure 24 : Qui dispense la formation au départ ?

Réponse à la question : « Y a-t-il une formation au départ dispensée par votre structure ? » (Questionnaire approfondi), plusieurs réponses possible, réponses des 29 structures

Cet histogramme permet de constater que la formation au départ des VIES est en général réalisée par leurs structures d'envoi, c'est le cas dans 14 SA (soit 48%).

Dans 10 SA (34%), il n'y a aucune formation au départ des VIES.

Enfin, 8 SA (27%) assurent une formation de leurs VIES avant la mission, en France ou à Madagascar. Pour 3 d'entre elles, la formation dispensée vient compléter la formation de la structure d'envoi.

Au sein d'une même structure, les pratiques de préparation au départ peuvent varier en fonction du type de VIES :

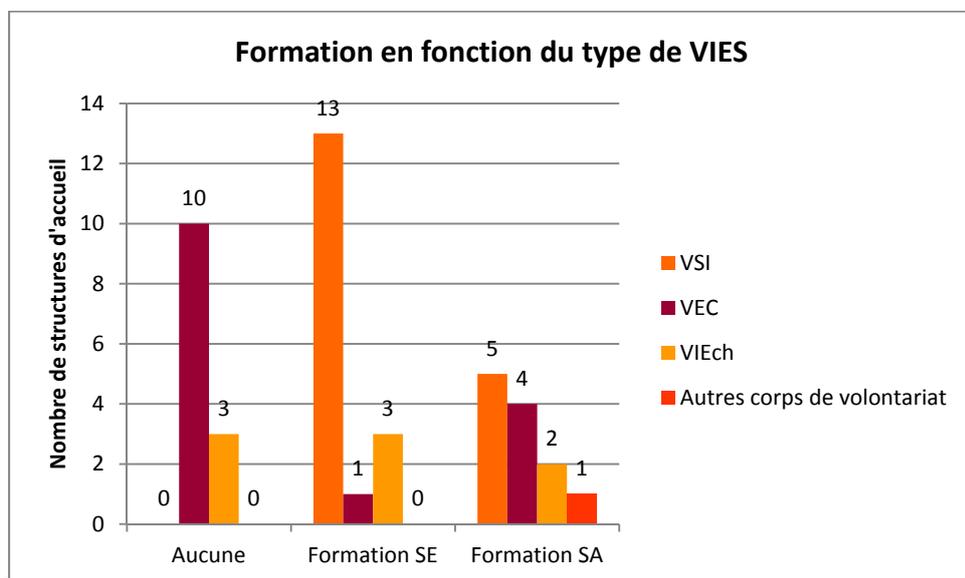


Figure 25 : Formation de préparation au départ en fonction du type de VIES

Les VIES qui reçoivent une formation au départ dispensée par leur SE relèvent de dispositifs portés par ces structures :

- \* Dans 13 SA, ce sont les VSI,
- \* Les volontaires de chantier (VIEch), dans 3 SA,
- \* Les congés solidaires (VEC), dans 1 SA.

Pour ces VIES, une formation de la structure d'accueil vient compléter la formation de la SE.

Les VIES ne recevant aucune formation de préparation au départ sont souvent :

- \* Les stagiaires et les bénévoles (VEC) dans 10 SA,
- \* Les scouts et certains volontaires de chantier (VIEch) dans 3 SA.

#### d) Contenu des formations

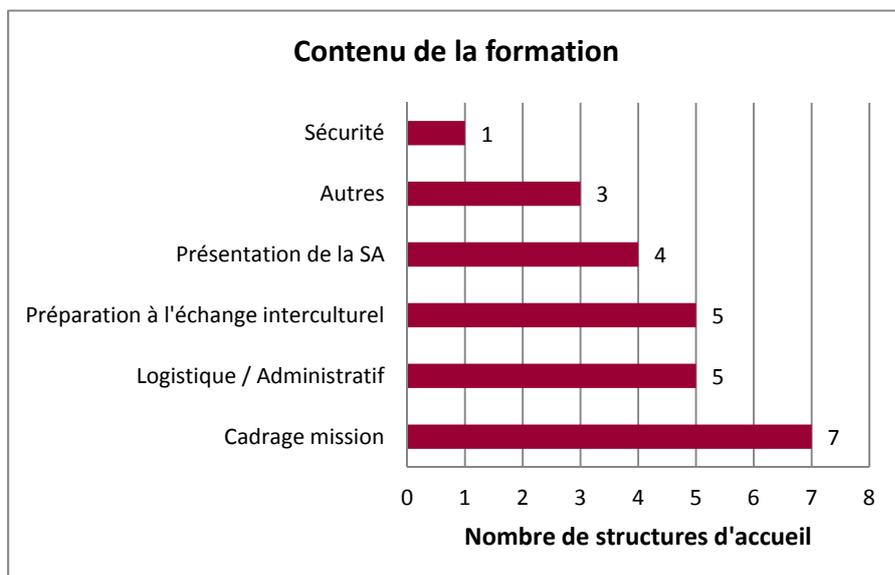


Figure 26 : Contenu des formations de préparation au départ.

Réponses à la question : « Quel est le contenu thématique de la formation au départ dispensée par votre structure ? » (Questionnaire approfondi), plusieurs réponses possibles, réponses des 8 SA.

Dans la grande majorité des cas (7 SA sur 8), l'objectif principal de la préparation au départ est le cadrage de la mission. Viennent ensuite les aspects logistiques et administratifs.

La préparation à l'échange interculturel est également importante, puisqu'elle concerne la formation dispensée par 5 des 8 SA.

Un temps peut-être consacré à la présentation de la structure d'accueil.

Dans la catégorie « autres », les structures dispensent une formation linguistique, une éducation à la solidarité, et une formation pratique.

#### 4. Suivi des missions des VIES

##### a) Qui effectue le suivi ?

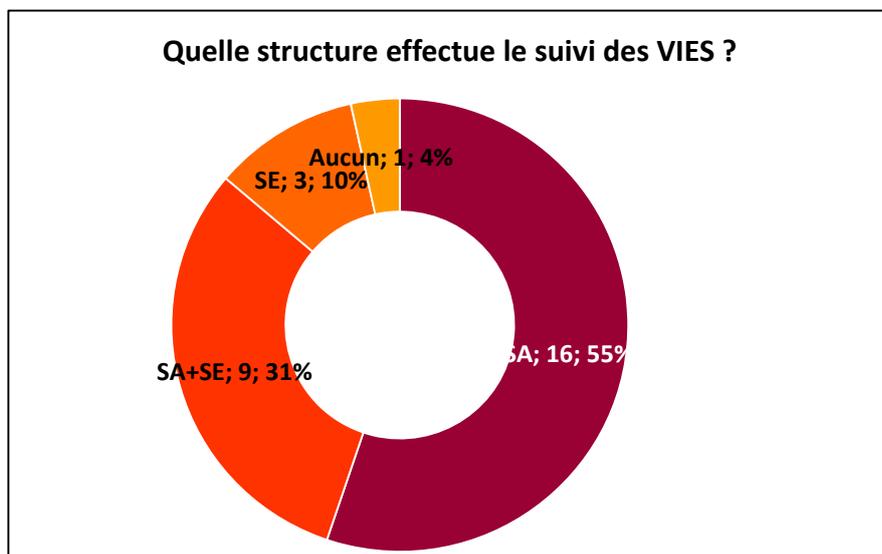


Figure 27 : Modalités de suivi des VIES

Réponses à la question : « Effectuez-vous un suivi des volontaires au cours de leur mission ? », (Entretien approfondi), plusieurs réponses possibles, réponses des 29 SA.

Ce graphique permet de constater que 86% des SA effectuent un suivi des VIES au cours de leurs missions. Le suivi est effectué par la SA et la SE dans 9 structures.

Le suivi est effectuée uniquement par la structure d'envoi dans 3 SA.

Il n'y a qu'une structure qui a déclaré n'avoir aucune procédure de suivi pour les bénévoles et stagiaires qu'elle reçoit.

##### b) Forme du suivi effectué par les SA

Le graphique précédent montre que 25 SA effectuent un suivi de leur VIES.

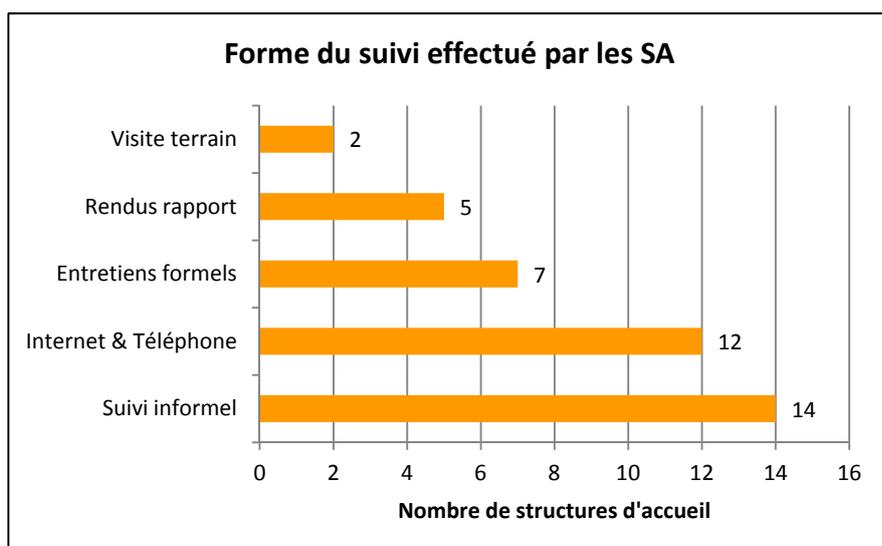


Figure 28 : Forme du suivi effectué par les SA

Réponses à la question : « Effectuez-vous un suivi des volontaires au cours de leur mission ? Quelle forme prend ce suivi ? ». (Questionnaire approfondi), plusieurs réponses possibles, réponses des 29 SA

Pour la majorité d'entre elles, le suivi se fait de manière informelle. C'est le cas des structures où les VIES travaillent au contact quotidien de la personne chargée de leur suivi (en général, il s'agit de leur responsable hiérarchique).

Le suivi est réalisé par internet et téléphone quand les VIES ne sont pas à proximité géographique de leur responsable, ou lorsqu'ils sont en mission.

Le suivi des missions des VIES est donc peu formalisé, la plupart des structures ne possèdent pas de méthode et d'outils de suivi.

### c) Contenu thématique du suivi des missions

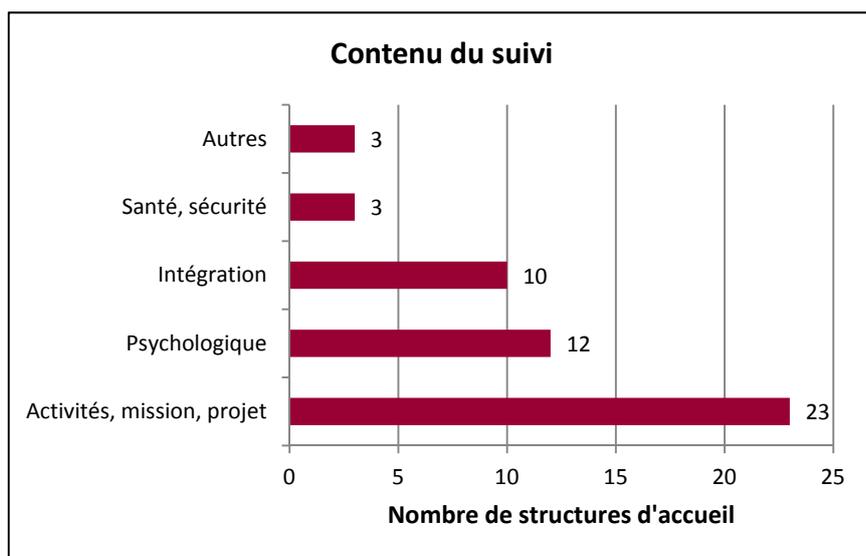


Figure 29 : Contenu thématique du suivi effectué par les SA

Réponses à la question : « quel est le contenu thématique du suivi des volontaires prévu par votre structure ? » (Questionnaire approfondi), plusieurs réponses possibles, réponses pour les 25 SA effectuant un suivi.

Dans 92% des SA effectuant un suivi (23 SA), cela concerne les activités réalisées par le volontaire au cours de sa mission.

Le suivi psychologique et le suivi de l'intégration sont pris en compte à moindre mesure (moins de la moitié des SA), cela est pourtant primordial d'apprécier l'adaptation du volontaire.

#### A retenir :

- \* 72% des SA ne financent pas les billets d'avion et la couverture sociale des VIES.
- \* 56% des SA fournissent un logement.
- \* Les autres frais pris en charge concernent principalement les aspects logistiques des missions.
- \* 69% des SA produisent des documents de mission pour les VIES
- \* 27% des SA assurent une formation de préparation à la mission pour leurs VIES.
- \* Les VIES les plus formés sont envoyés par les SE (VSI, chantiers, congés solidaires, service civique...).
- \* Les volontaires les moins formés sont les stagiaires et les bénévoles.
- \* 86% des SA effectuent un suivi, principalement de manière informelle, par mail et par téléphone
- \* Le suivi porte essentiellement sur les activités, et à moindre mesure, à l'adaptation du volontaire.

## G. Identification des attentes des structures d'accueil des VIES

### 1. Difficultés rencontrées par les structures d'accueil

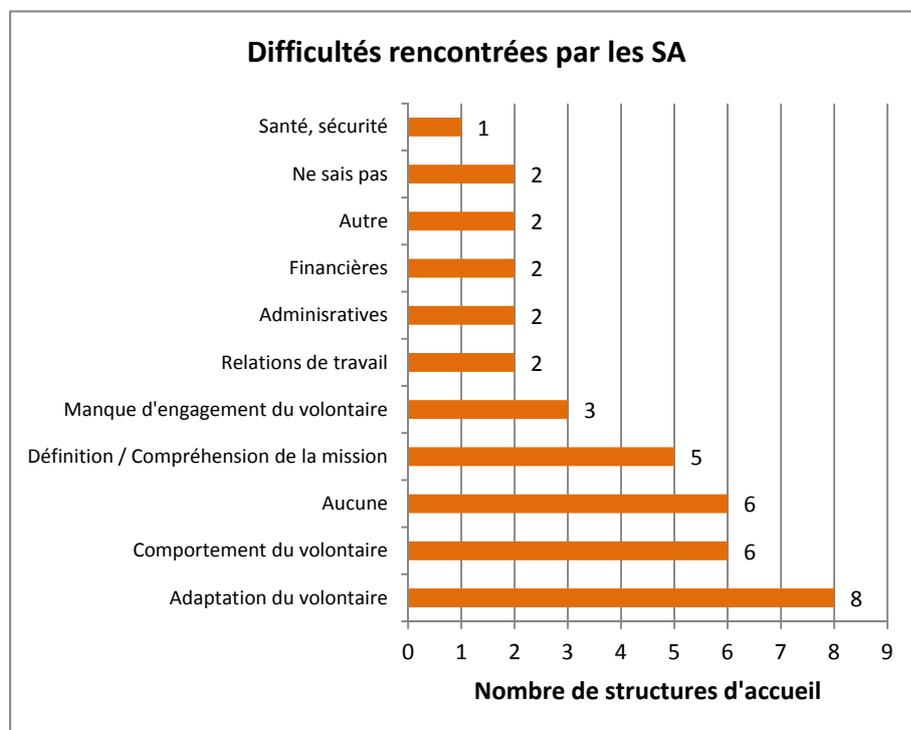


Figure 30 : Difficultés rencontrées par les SA dans l'accueil de volontaires

Réponses à la question : « quels types de difficultés votre structure a-t-elle rencontré dans l'accueil de volontaires ? » (Questionnaire approfondi), plusieurs réponses possibles, réponses de 29 SA.

Les difficultés rencontrées par les structures d'accueil sont variées. Cependant, dans la majeure partie des cas, elles sont liées au volontaire. En effet 65% des structures relèvent des problèmes liés à l'adaptation du volontaire (8 SA), son comportement (6 SA), le manque d'engagement (3 SA), et les mauvaises relations de travail (2 SA). La plupart des structures insistent néanmoins sur le fait que les difficultés sont rares et qu'il s'agit de cas particuliers.

Ces difficultés peuvent-être issues de lacunes dans l'identification et la sélection des VIES.

Parmi les structures interrogées, 5 ont rencontré des difficultés quant à la définition ou la compréhension de la mission. Ces difficultés sont les suivantes :

- ✘ Le volontaire ne comprend pas la mission qui lui est confiée,
- ✘ Des bénévoles réalisent des activités qui ne correspondent pas aux besoins de la structure,
- ✘ La structure n'arrive pas à définir quelle peut être la contribution des stagiaires qui restent trop peu de temps,
- ✘ Certaines personnes souhaitent s'investir dans la structure mais sans avoir de projet défini, cela fait perdre du temps à la structure.

Il est important de noter que beaucoup de SA ont tendance à accueillir les personnes qui les sollicitent sans avoir auparavant analysé les besoins et défini des missions.

## 2. Besoins des structures

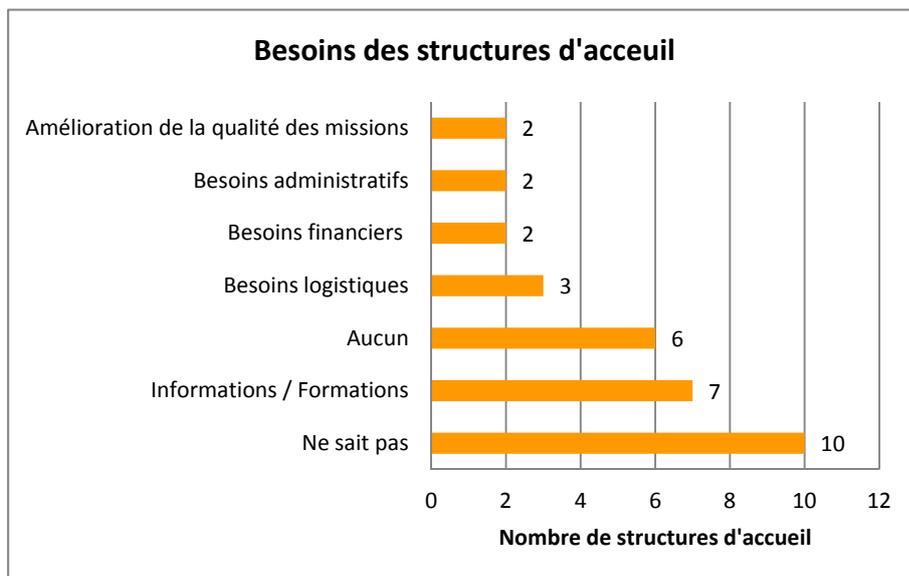


Figure 31 : Besoins des SA en matière d'accueil de volontaires

Réponses à la question : « quels sont vos besoins par rapport à l'accueil de volontaires français ? » (Questionnaire approfondi), plusieurs réponses possibles, réponses des 29 SA.

Cette question a pu poser des difficultés aux structures puisque 34% d'entre elles ont répondu : « ne sait pas ». En effet, cette question nécessite de pousser la réflexion sur les enjeux du volontariat au sein de la SA. Une structure a bien précisé que cette réflexion n'était pas aboutie au niveau de son équipe. Par ailleurs, dans certains cas, les personnes rencontrées n'avaient pas en main tout les éléments stratégiques concernant l'accueil de VIES au sein de leurs SA.

Les besoins en informations et en formations, exprimés par 7 structures, concernent les domaines suivants :

- \* Informations sur la sécurité (2 SA),
- \* Informations sur les procédures administratives (3 SA),
- \* Formation sur l'interculturalité et l'accueil de français (2 SA).

## 3. Services attendus de la part de France Volontaires

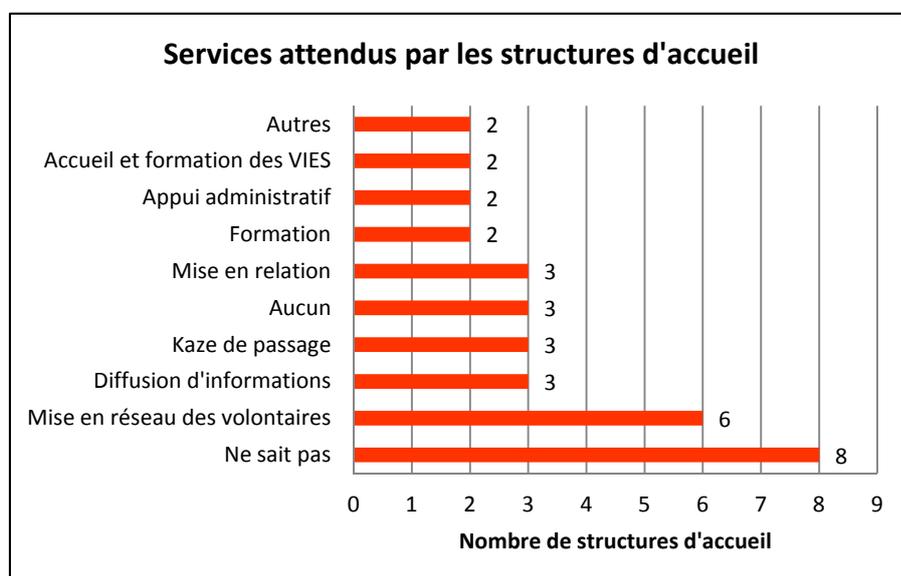


Figure 32 : Services attendus par les structures d'accueil

Réponses à la question : « Dans le détail, quels services attendez-vous de la part de France Volontaires ? », (Questionnaires approfondi), plusieurs

*réponses possibles, réponses des 29 SA.*

A cette question 8 structures on répondu ne pas savoir quels services elles peuvent attendre de la part de France Volontaires. Cela nécessite également une réflexion aboutie en interne, alimentée par une bonne information sur France Volontaires, ses missions et les services qui sont proposés.

La mise en réseau des volontaires a été mentionnée par 6 structures, 3 d'entre elles ont en fait exprimé leur satisfaction par rapport à ce qui est déjà fait dans ce sens, notamment la rencontre annuelle des VIES.

La diffusion d'information concerne les thèmes suivants :

- \* La sécurité,
- \* La culture et les loisirs,
- \* Des aspects techniques spécifiques liés aux activités d'une structure.

Les services attendus en matière de formation portent sur :

- \* Comment mieux accueillir les VIES français,
- \* Une méthodologie de suivi.

Enfin, 3 structures souhaitent être mises en relation avec : des partenaires financiers, un réseau d'associations à Madagascar et des personnes susceptibles de s'engager avec la SA.

***A retenir :***

- \* Les SA ne rencontrent pas systématiquement de difficultés avec les volontaires mais les cas particuliers sont liés au comportement et à l'adaptation du volontaire.
- \* Les SA ont des difficultés à préciser leurs besoins et leurs attentes, cependant ceux-ci portent principalement sur : des informations et de la formations dans le but d'améliorer l'accueil des VIES français.

## CONCLUSION

Cette étude s'inscrit pleinement dans l'objectif d'augmenter la quantité et d'améliorer la qualité des engagements solidaires français à l'international. Les résultats et conclusions s'adressent à tous les acteurs des volontariats internationaux, qui souhaitent participer à la réalisation de cet objectif.

L'étude a porté sur 50 structures d'accueil et au sein desquelles, 444 VIES, engagés au cours de l'année 2012 à Madagascar, ont été identifiés. Les données recueillies par un questionnaire et des entretiens ont permis de mieux connaître les structures d'accueil qui sont principalement des associations œuvrant dans les domaines sociaux : éducation et santé.

Un panorama de l'engagement solidaire à Madagascar a également été établi. Les volontaires identifiés ont été classés dans les trois types de VIES :

- \* Volontaires d'Initiation et d'Echange : 29%
- \* Volontaires de Solidarité Internationale : 9%
- \* Volontaires d'Echange de Compétences : 56%

Les autres corps de volontariat représentant 6% des volontaires recensés ont également été pris en compte dans les VIES.

Il faut retenir que 87% des VIES ne relèvent pas de dispositifs d'Etat et constituent le cœur de cible des actions de France Volontaires en matière d'accompagnement des acteurs.

A Madagascar, l'engagement volontaire est jeune et qualifié, puisque plus d'un tiers des VIES recensés ont entre 18 et 26 ans, et 74% d'entre eux ont fait des études post bac. Cet engagement est orienté vers un apport de compétences aux structures d'accueil.

L'étude a par ailleurs mis en lumière le fait que le volontariat français à Madagascar s'inscrit dans la durée. En effet, 82% des structures d'accueil interrogées reçoivent des VIES depuis plus de 6 ans, et la majorité d'entre elles expriment une grande satisfaction vis-à-vis de l'engagement des volontaires français. Cette satisfaction repose sur les compétences et le travail fourni par les volontaires, ainsi que leur savoir-être et leur capacité de proposition.

## RECOMMANDATIONS

Ces recommandations sont tirées de l'analyse des données et des échanges informels tenus avec les structures d'accueil, et les volontaires rencontrés durant les missions. Elles alimenteront les actions de France Volontaires notamment au travers de l'Espace Volontariats.

### *Plus de présence en province*

En 2009, la première étude sur les dynamiques des VIES s'était principalement tournée vers les acteurs présents à Tananarive, la capitale. Trois ans plus tard, l'étude a cherché à mieux connaître les structures d'accueil situées en province, quatre régions ont été ciblées. Des difficultés ont été rencontrées quant à la première prise de contact (par mail) avec ces structures et avec les volontaires en province. Sur place, une partie des structures ne connaissait pas ou faiblement France Volontaires (certaines connaissaient cependant l'AFVP).

France Volontaires, au moyen de l'Espace Volontariats, doit renforcer sa présence en province. Cela fait également partie des attentes des volontaires rencontrés. En effet, le pays est très grand et les déplacements ne sont pas aisés. Les volontaires situés en province ne se déplacent donc pas fréquemment pour participer aux actions proposées par l'Espace Volontariats (rencontre annuelle des VIES, semaine de la solidarité internationale, événements ponctuels...). La création de relais régionaux de l'Espace Volontariats pourrait être envisagée, mais en étudiant plus précisément la pertinence face à la demande existant localement.

Aujourd'hui, pour répondre à cette demande, l'EV effectue des kiosques mobiles en province. Au cours de ces missions, l'EV part à la rencontre des acteurs locaux qui accueillent ou souhaite accueillir des VIES français. L'Espace Volontariats doit donc continuer ces actions en s'attachant particulièrement, à renforcer les liens avec les volontaires locaux qui peuvent relayer les informations sur France Volontaires.

### *Contribuer à l'augmentation du nombre de VIES*

Les SA interrogées ont souvent fait part de leurs besoins d'accueillir plus de VIES. Lorsque les SA souhaitent accueillir des volontaires relevant des dispositifs français, l'EV les dirige vers les différentes structures d'envoi de volontaires, et les accompagnent sur les démarches pour effectuer une demande.

Par ailleurs, France Volontaires doit se faire connaître d'autres organismes français susceptibles d'envoyer des VIES, notamment les universités et grandes écoles qui envoient des stagiaires à l'international. Cela, afin de faire le relais entre les besoins des acteurs du Sud et les possibilités d'engagement de ces VIES.

### *Contribuer à l'amélioration de la qualité des missions*

Lorsqu'elles ont été interrogées sur leurs besoins, et sur les services que France Volontaires pourrait fournir, les SA ont fait part d'attentes en matière d'amélioration des missions :

- \* Renforcement des compétences sur le suivi (méthodologie et outils),
- \* Formation sur l'interculturalité, pour mieux comprendre les besoins spécifiques des français et ainsi les accueillir dans de meilleures conditions,
- \* Accueil et formation des VIES à leur arrivée à Madagascar.

France Volontaires doit définir comment ces services peuvent être fournis et à quel coût pour les structures d'accueil.

Il ne faut pas négliger la longue expérience de certaines structures dans l'accueil de VIES français. Cette expérience devrait être partagée. L'Espace Volontariats pourrait envisager l'organisation de rencontres entre structures d'accueil, afin d'échanger sur les pratiques en matière d'accueil, de suivi, de formation, etc.

Enfin, au regard du fait que les missions des VIES sont principalement orientées sur l'apport de compétences techniques, l'EV a un rôle à jouer dans la définition des missions et conseiller les SA sur le ciblage et la sélection des VIES.

### *La mise en réseau des VIES*

Pour conclure, il est nécessaire de signaler que les SA partenaires de France Volontaires ont exprimé leur satisfaction quant aux actions qui sont faites pour mettre en réseau les volontaires. Elles estiment primordial que les VIES français ne soient pas complètement déconnectés de leur culture. Par ailleurs, des actions telles que la rencontre annuelle des VIES, permet aux volontaires de prendre du recul par rapport à leurs missions et d'échanger sur les différents aspects de leur engagement.

Afin d'augmenter le nombre de VIES touchés par ces actions, l'EV doit renforcer sa présence en province et pourrait organiser plusieurs rencontres annuelles dans différentes régions. Par ailleurs, l'EV doit mieux informer les structures d'accueil sur les rencontres annuelles, voire même les intégrer à l'organisation. Ce sont les SA qui pourront encourager leurs volontaires à participer aux rencontres et faciliter cette participation (jours de congés, prise en charge des déplacements des volontaires, etc.).

## ANNEXES

- \* Annexe 1 : Chronogramme
- \* Annexe 2 : Questionnaire préliminaire
- \* Annexe 3 : Questionnaire approfondi
- \* Annexe 4 : Plan d'analyse

## Annexe 1 : Chronogramme

Phases de l'étude :	Semaines :	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13
		17/12 - 23/12	24/12 - 30/12	31/12 - 6/01	7/01 - 13/01	14/01 - 20/01	21/01 - 27/01	28/01 - 3/02	4/02 - 10/02	11/02 - 17/02	18/02 - 24/02	25/02 - 3/03	4/03 - 10/03	11/03 - 17/03
Préparation														
Questionnaire préliminaire structures d'accueil														
Entretiens à Tananarive (16 au 28 janvier 2013)														
Entretiens à Antsirabe (29 janvier au 3 février 2013)														
Entretiens à Fianarantsoa (4 au 7 février 2013)														
Entretiens à Tuléar (10 au 13 février 2013)														
Entretiens à Tamatave (19 au 22 février 2013)														
Analyse des données et rédaction du rapport														

## Annexe 2 : Questionnaire préliminaire

1. Nom de la structure :
2. Adresses complètes : (indiquez les adresses postales du siège, en France ou à Madagascar, ainsi que les adresses des antennes régionales)
3. Adresse(s) mail(s) :
4. Téléphone(s) :
5. Personne contact pour l'étude (nom, fonction, mail, téléphone, identifiant Skype) :
6. Personne référente pour les questions de bénévolat, volontariat, stage... au sein de la structure (nom, fonction, mail, téléphone) :
7. Quel est votre domaine d'action principal ? (*une seule réponse*) :

Développement local et territorial	
Décentralisation et maîtrise d'ouvrage locale	
Economie, organisation et formations professionnelles	
Santé, éducation sanitaire et sociale	
Education, enseignement et francophonie	
Communication et actions culturelles	
Environnement, biodiversité et tourisme durable	
Actions jeunesse	
Droit, citoyenneté et société civile	
Aménagements, infrastructure et équipements	
Autres : (précisez)	

8. Quel est le statut de votre structure ? (*une seule réponse*) :

Association	
Ecole, université, centre de recherche	
Service déconcentré de l'Etat	
Entreprise privée à vocation sociale	
Structures de formation	
Congrégation religieuse	
Autres : (précisez)	

9. A quelle date a été créée votre structure ? :

10. Votre structure intervient-elle dans d'autres pays, lesquels ? :

11. A Madagascar, dans quelles villes ou régions, votre structure intervient-elle ? :

12. Dans quelle(s) catégorie(s) classeriez-vous les volontaires qui interviennent au sein de votre structure ? Pour chaque catégorie, précisez le nombre de volontaires ayant effectué une mission lors de l'année 2012 :

Catégorie de volontaires		Nombre
Bénévoles de chantiers internationaux	Scouts français	
	Programmes « Jeunesse Solidarité Internationale » (JSI)	
	Programmes « Ville Vie Vacances et Solidarité Internationale » (VVSI)	
	Autres : <Précisez>	
Volontariat de Solidarité Internationale (VSI)		
Bénévoles séniors		
Etudiants engagés dans le cadre d'une association étudiante		
Salariés engagés (congés de solidarité, congés solidaires, ...)		
Volontaires de Service Civique ou en Engagement de Service Civique		
Volontaires Internationaux en Administration (VIA) ou en Entreprise (VIE)		
Etudiants stagiaires conventionnés avec une université ou un organisme de formation		
Volontaires nationaux		
Autres Volontaires Internationaux (Peace Corps, ...)		
Touristes bénévoles		
Autres : (précisez)		

13. Depuis combien de temps accueillez-vous des volontaires français ? (en années) :

14. Quels sont les objectifs des missions des volontaires français intervenant au sein de votre structure ? (plusieurs réponses possibles) :

- La découverte	
- L'apport de compétences	
- L'échange de compétences	
- Autres : (précisez)	

15. Quelle appréciation avez-vous des volontaires français intervenant dans votre structure ? Donnez une note de 0 (mauvaise) à 10 (très bonne) :

16. Avez-vous recours à des structures d'envoi pour recruter des volontaires français ? Lesquelles ?

17. Participez-vous à la prise en charge des indemnités des volontaires français ? Si oui, à quelle hauteur ? (en %) :

- 18.** Participez-vous à la prise en charge des billets d'avion des volontaires français ? Si oui, à quelle hauteur ? (en %) :
- 19.** Participez-vous à la prise en charge de la couverture sociale des volontaires français ? Si oui, à quelle hauteur ? (en %) :
- 20.** Prenez-vous en charge d'autres frais ? Si oui, lesquels et à quelle hauteur sont-ils pris en charge ? (en %) :
- 21.** Mettez-vous des avantages « en nature », à disposition des volontaires (hébergement, véhicule, repas...) ? Si oui lesquels ?
- 22.** Accepteriez-vous d'être recontacté(e) pour répondre à un questionnaire plus complet, qui nous permettrait de pouvoir mieux répondre à vos attentes ? :
- 23.** Connaissez-vous d'autres structures susceptibles d'être concernées ou intéressées par cette étude ? :
- 24.** Si oui, pouvez-vous indiquer le nom de ces structures et leurs contacts ? :

### Annexe 3 : Guide d'entretien

Questions	Modalités
<b>Section 1 : Modes de recrutement des volontaires français</b>	
1-A : Pourquoi accueillez-vous des volontaires français ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Raisons économiques (faible coût)</li> <li>2. Flexibilité</li> <li>3. Raisons juridiques (avantages du statut du volontariat)</li> <li>4. Raisons sociales (processus d'engagement)</li> <li>5. Expérience professionnelle intéressante</li> <li>6. Autre</li> </ol>
1-B : Comment avez-vous connu le volontariat français ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Bouche à oreille</li> <li>2. Partenaires</li> <li>3. Réseaux</li> <li>4. Internet</li> <li>5. Journaux-presse</li> <li>6. Centres d'informations</li> <li>7. Autre</li> </ol>
1-C : Comment recrutez-vous les volontaires français ? Le recrutement est-il effectué via un intermédiaire ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Aucun : recrutement en direct</li> <li>2. Recrutement via une structure intermédiaire de recrutement locale</li> <li>3. Recrutement via une structure intermédiaire de recrutement française</li> <li>4. Recrutement via une structure d'envoi</li> <li>5. Université – Ecole – Organisme de formation professionnelle</li> <li>6. ONG – Associations – Réseau</li> <li>7. Coopération décentralisée – bilatérale</li> <li>8. Collectivité territoriale</li> <li>9. Entreprise – Secteur privé</li> <li>10. Autre</li> </ol>
1-D : Comment sélectionnez-vous les volontaires français qui interviennent dans votre structure ? Y a-t-il un entretien entre vous et le volontaire ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entretien téléphonique</li> <li>2. Entretien en face à face</li> <li>3. Test écrit</li> <li>4. Examen de CV</li> <li>5. Aucun</li> <li>6. Autre</li> </ol>
<b>Section 2 : Identité des volontaires français participant aux actions de la structure d'accueil</b>	
2-A : Dans quelles tranches d'âge se situent les volontaires français au sein de votre structure ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Moins de 18 ans</li> <li>2. 18-26 ans</li> <li>3. 27-55 ans</li> <li>4. Plus de 55 ans</li> </ol>
2-B : Combien d'hommes et femmes ?	
2-C : Quels sont les niveaux d'études des volontaires qui interviennent dans vos actions ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Niveau Bac et moins</li> <li>2. Bac + 2 / +3</li> <li>3. Bac + 5 et plus</li> <li>4. Autres</li> </ol>
<b>Section 3 : Contribution des volontaires français à la structure d'accueil</b>	
3-A : Quelles sont les principales compétences recherchées chez un volontaire ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Synthèse, rédaction</li> <li>2. Communication orale et écrite</li> <li>3. Animation – encadrement de groupes</li> <li>4. Animation de réseaux nationaux ou internationaux</li> <li>5. Travail en équipe</li> <li>6. Médiation-négociation</li> <li>7. Représentation – appui institutionnel</li> <li>8. Pratique de la langue locale</li> <li>9. Spécialité technique (à préciser)</li> <li>10. Capacité à s'organiser et à organiser</li> <li>11. Autre</li> </ol>

<p>3-B : Quelles sont les principales qualités humaines que vous recherchez chez un volontaire ?</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ecoute, compréhension</li> <li>2. Persévérance, prise de recul</li> <li>3. Diplomatie</li> <li>4. Sens des hiérarchies</li> <li>5. Autonomie, esprit d'initiative</li> <li>6. Aisance relationnelle</li> <li>7. Tolérance</li> <li>8. Adaptabilité</li> <li>9. Engagement associatif et solidaire</li> <li>10. Charisme</li> <li>11. Autre</li> </ol>
<p>3-C : Quels sont les domaines d'intervention des volontaires ?</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Agriculture, environnement</li> <li>2. Economie, finance</li> <li>3. Génie civil, hydraulique</li> <li>4. Informatique, communication</li> <li>5. Santé, social</li> <li>6. Ressources humaines</li> <li>7. Logistique, mécanique</li> <li>8. Appui institutionnel, décentralisation, droit</li> <li>9. Animation, formation, éducation</li> <li>10. Culture, patrimoine</li> <li>11. Autre</li> </ol>
<p>3-D : Fonctions des volontaires qui interviennent dans le cadre des actions de la structure ?</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Encadrement, direction</li> <li>2. Gestion des ressources humaines</li> <li>3. Etudes, recherches</li> <li>4. Animation, formation</li> <li>5. Assistance, secrétariat, traduction</li> <li>6. Technicien spécialiste</li> <li>7. Coordination, gestion de projet</li> <li>8. Participation à un chantier</li> <li>9. Suivi, accompagnement de projet</li> <li>10. Autre</li> </ol>
<p>3-E : Quels types de difficultés votre structure a-t-elle rencontré dans l'accueil de volontaires ? Si réponses multiples, hiérarchiser</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ne sais pas</li> <li>2. Aucune difficulté</li> <li>3. Difficultés financières</li> <li>4. Difficultés logistiques</li> <li>5. Difficultés interculturelles</li> <li>6. Difficultés sécuritaires</li> <li>7. Difficultés sanitaires</li> <li>8. Autre</li> </ol>
<b>Section 4 : Formation et suivi du volontaire français par la structure d'accueil</b>	
<p>4-A : Existe-t-il un document de mission pour les activités des volontaires ?</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Non, jamais</li> <li>2. Oui, mais rarement</li> <li>3. Oui, souvent</li> <li>4. Oui, à chaque fois</li> </ol>
<p>4-B : Y a-t-il une formation au départ dispensée par votre structure ? Et par la structure d'envoi en France ? Quel en est le contenu thématique ?</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Aucune formation dispensée en France et à Madagascar</li> <li>2. Formation dispensée par la structure d'envoi</li> <li>3. Préparation logistique</li> <li>4. Préparation sécuritaire</li> <li>5. Cadrage de la mission de terrain</li> <li>6. Cadrage de la fonction du volontaire</li> <li>7. Formation à la gestion de projet</li> <li>8. Formation en management (interculturel)</li> <li>9. Préparation à l'échange interculturel</li> <li>10. Education au développement et à la solidarité</li> <li>11. Formation à la médiation institutionnelle</li> <li>12. Autre</li> </ol>

4-D : Effectuez-vous un suivi des volontaires au cours de leur mission ? Quelle forme prend ce suivi ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Aucun suivi par la structure d'envoi ni la structure d'accueil</li> <li>2. Suivi assuré par la structure d'envoi</li> <li>3. Internet &amp; téléphone</li> <li>4. Entretien formel</li> <li>5. Visite de terrain</li> <li>6. Questionnaire</li> <li>7. Fiche d'évaluation</li> <li>8. Rapports</li> <li>9. Formation</li> <li>10. Autre</li> </ol>
4-C : Quel est le contenu thématique du suivi des volontaires prévus par votre structure ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Aucun suivi par la structure d'envoi et la structure d'accueil</li> <li>2. Suivi assuré par la structure d'envoi</li> <li>3. Suivi mission-projet (avancées, positionnement...)</li> <li>4. Relations institutionnelles</li> <li>5. Intégration-relations culturelles</li> <li>6. Suivi psychologique</li> <li>7. Expression du volontariat-engagement</li> <li>8. Projection, perspectives</li> <li>9. Autre</li> </ol>
4-E : Globalement, quelle est la fréquence de ce suivi ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Au moins une fois par semaine</li> <li>2. Au moins une fois par mois</li> <li>3. Au moins une fois par trimestre</li> <li>4. Au moins une fois par semestre</li> <li>5. Au moins une fois par an</li> <li>6. Moins d'une fois par an</li> <li>7. Autre</li> </ol>
<b>Section 5 : Complément d'information sur les missions de volontariat</b>	
5-A : Pour chaque VIES reçu en 2012, indiquer la durée de la mission sur l'année 2012.	
5-B : Y a-t-il un accueil spécifique organisé à Madagascar au début des missions ? Quelle forme prend-t-il ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Aucune disposition particulière</li> <li>2. Accueil depuis la sortie de l'avion et transfert sur le lieu de mission</li> <li>3. Réunion d'équipe</li> <li>4. Journée d'intégration</li> <li>...</li> </ol>
<b>Section 6 : Besoins de la structure en termes de volontariat français</b>	
6-A : Quels sont vos besoins par rapport à l'accueil de volontaires français ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ne sais pas</li> <li>2. Aucun besoins</li> <li>3. Institutionnel</li> <li>4. Information</li> <li>5. Technique</li> <li>6. Financier</li> <li>7. Logistique</li> <li>8. Chantiers</li> <li>9. Autre</li> </ol>
6-B : Dans le détail, quels types de services attendez-vous de la part de France Volontaires ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ne sais pas</li> <li>2. Aucun en particulier</li> <li>3. Appui administratif</li> <li>4. Appui logistique</li> <li>5. Appui sécurité</li> <li>6. Mise en relation avec un réseau de partenaires à Madagascar</li> <li>7. Mise en relation avec un réseau de partenaires en France</li> <li>8. Prestation de suivi pendant la mission de terrain</li> <li>9. Formation des volontaires</li> <li>10. Autre</li> </ol>
6-C : Quels points qui n'ont pas été abordés dans cet entretien souhaiteriez-vous aborder ?	

Annexe 4 : Plan d'analyse

Objectifs	Questionnements principaux	Résultats attendus	Variables à récolter	
<b>Réaliser une analyse qualitative et quantitative des pratiques d'engagement volontaire et solidaire à Madagascar</b>	Qui sont les français qui s'engagent comme volontaires à Madagascar ?	Typologie des VIES	Nombre de volontaires recensés par type	
	Dans quels types de volontariats les français s'engagent-ils à Madagascar ?		Age des volontaires français	
			Nombre de volontaires françaises	
	Dans quels types de mission les volontaires s'engagent-ils ?		Nombre de volontaires français	
		Niveaux d'études des VIES		
	Quelles compétences et qualités sont recherchées chez les VIES pour qu'ils réalisent au mieux ces missions ?	Typologie des missions	Fonctions des volontaires au cours de leur mission	
			Domaines d'intervention des volontaires	
	Comment les missions sont-elles préparées ?		Durée des missions	
			Compétences recherchées chez les volontaires	
	Comment les volontaires sont-ils accompagnés pendant leur mission ?		Qualités recherchées chez les volontaires	
Moyens de sélection des volontaires				
Existence de documents de mission				
Formation des volontaires avant la mission				
<b>Etablir un panorama des structures d'accueil des volontaires français à Madagascar</b>	Quelles sont les structures qui accueillent des volontaires français à Madagascar ?		Typologie des structures d'accueil	Statuts des structures d'accueil
			Domaines d'intervention des structures d'accueil	
		Cartographie des zones d'intervention		
	Pourquoi accueillent-elles des volontaires français ?	Typologie partenariats	Objectif des missions des VIES français	
			Raisons d'accueil des VIES français	
	Quelles sont les relations entre les structures d'accueil, les volontaires et les structures d'envoi ?		Satisfaction des structures d'accueil des VIES français	
			Modes de découverte du volontariat français	
Ancienneté du recours aux volontaires français				
Recours à des structures d'envoi				

			Modes de recrutement des volontaires français
<b>Repérer les attentes des structures d'accueil par rapport à France Volontaires</b>	Quelles sont les difficultés rencontrées par les structures d'accueil lorsqu'elles reçoivent des volontaires ?	Typologie attentes/besoins	Types de difficultés générales rencontrées par la structure dans l'accueil et la gestion des volontaires
	Les structures d'accueil ont-elles identifié des besoins par rapport au volontariat ?		Domaines des besoins de la structure en terme de volontariat international
	Les structures d'accueil attendent-elles des services de la part de France Volontaires ?		Types de services attendus dans le pays d'accueil par la structure au sujet de France Volontaires